

RAPPORT MAJORITAIRE DE LA COMMISSION DES FINANCES DU GRAND CONSEIL

RELATIF

AUX COMPTES DE L'ETAT DE VAUD DE L'ANNEE 2011

COMPOSITION DE LA COMMISSION DES FINANCES

**Bureau, sous-commission Finances et relations extérieures
ainsi que Ordre judiciaire vaudois**

Président et rapporteur général	M. Frédéric Grognoz
Vice-présidents	Mme Monique Weber-Jobé, rapportrice M. Pierre-Yves Rapaz

Sous-commissions

Départements	Commissaires
Sécurité et environnement / Grand Conseil	M. Philippe Randin, rapporteur M. Michel Rau
Formation, jeunesse et culture	M. Eric Walther, rapporteur M. Guy-Philippe Bolay
Intérieur	Mme Fabienne Freymond Cantone, rapportrice Mme Jacqueline Bottlang-Pittet
Santé et action sociale	M. Rémy Jaquier, rapporteur Mme Anne Baehler Bech
Economie	M. Pierre Grandjean, rapporteur M. Jean-Michel Favez
Infrastructures	M. Jean-Michel Dolivo, rapporteur M. Eric Bonjour (démissionnaire)

TABLE DES MATIERES

1. Travaux de la Commission des finances	4
1.1 Rédaction du document	4
1.2 Généralités	4
1.3 Faits marquants	5
1.3.1 <i>Modification de l'organigramme de l'Administration cantonale</i>	5
1.3.2 <i>CHF 500 millions débloqués pour le financement des projets du canton</i>	5
1.4 Thème d'étude	7
1.4.1 <i>Analyse du poste 31852 « Consultations, mandats et expertises »</i>	7
2. Comptes 2011	8
2.1 Comparaison avec le budget 2011 (sans crédit supplémentaire / avec écritures de boucllement)	8
2.2 Comparaison avec le budget 2011 (avec crédits supplémentaires)	8
2.3 Comparaison avec les comptes 2010	9
2.4 Ecritures de boucllement comptes 2011	11
2.5 Compte de pertes et profits	11
3. Résultats 2011	12
4. Dépenses d'investissement	13
4.1 Dépenses d'investissement à amortir	13
4.2 Crédits d'investissement disponibles	13
4.3 Dépenses d'investissement 2011	13
5. Bilan	15
6. Considérations générales	16
6.1 Crédits supplémentaires et autorisations de dépassements budgétaires	16
6.1.1 <i>Crédits supplémentaires</i>	16
6.1.2 <i>Autorisations de dépassements budgétaires</i>	17
6.1.3 <i>Suivi budgétaire</i>	17
6.2 Reports de crédits	18
6.3 Dépenses par secteur d'activités	18
6.4 Revenus fiscaux	19
6.5 Garanties accordées par l'Etat de Vaud	20
6.6 Fonds spéciaux hors bilan	20
6.7 Régimes financiers particuliers	20
6.7.1 <i>Université de Lausanne</i>	20
6.7.2 <i>Centre Hospitalier Universitaire Vaudois</i>	20
6.8 Participations (patrimoine administratif)	20
7. Rapport annuel du Conseil d'Etat	20
8. Rapport du contrôle cantonal des finances (CCF)	21
9. Conclusion générale	22
9.1 Remerciements	22
9.2 Prise de position de la COFIN sur les comptes 2011	22
9.2.1 <i>Compte de fonctionnement</i>	22
9.2.2 <i>Compte de Pertes et Profits</i>	23
9.2.3 <i>Bilan</i>	23
9.2.4 <i>Etat de la dette</i>	24
9.2.5 <i>Investissements</i>	24
9.2.6 <i>Autofinancement</i>	24
9.2.7 <i>Note finale</i>	24
9.3 Proposition d'approbation des comptes 2011	24
10. Observations	25
11. Rapports des sous-commissions	26
11.1 Département de la sécurité et de l'environnement	26
11.2 Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	30
11.3 Département de l'intérieur	48

11.4 Département de la santé et de l'action sociale	54
11.5 Département de l'économie.....	62
11.6 Département des infrastructures	69
11.7 Département des finances.....	76
11.8 Ordre judiciaire vaudois	81
11.9 Secrétariat général du Grand Conseil.....	83

1. TRAVAUX DE LA COMMISSION DES FINANCES

1.1 Rédaction du document

L'usage unique de la forme masculine utilisé, en règle générale, dans la rédaction de ce rapport a été choisi afin d'en faciliter la lecture. Merci, Mesdames les lectrices, de votre aimable compréhension.

1.2 Généralités

La Commission des finances (ci-après COFIN) a tenu 4 séances plénières consacrées à :

- la présentation des comptes 2011,
- l'examen des comptes de chaque département, avec un rapport de chaque sous-commission,
- l'examen du bilan et du compte de pertes et profits,
- l'adoption des comptes et du présent rapport.

Conjointement à la Commission de gestion, la COFIN a reçu les représentants du Contrôle cantonal des finances (Mme M. Kellenberger et MM. Th. Bonard et C.-A. Rohrbach) et, parallèlement au Conseil d'Etat, a pris connaissance du rapport du CCF sur le contrôle des comptes de l'exercice 2011. Elle a reçu également M. Ph. Maillard de l'Administration cantonale des impôts et a pris connaissance du rapport de l'ACI sur les revenus fiscaux ainsi que de la partie financière du rapport annuel 2011 du Conseil d'Etat.

1.3 Faits marquants

1.3.1 Modification de l'organigramme de l'Administration cantonale

Dans le cadre des dernières élections du Conseil d'Etat, un transfert de services a été validé. Le SPOP, anciennement au DINT, dépend dorénavant du DEC alors que le SDT, anciennement au DEC, a rejoint le DINT. D'un point de vue comptable, les commissaires des départements « receveurs » ont analysé l'entier de l'exercice 2011 des services en question.

1.3.2 CHF 500 millions débloqués pour le financement des projets du canton

Dans le cadre de ces débats courants, la COFIN suit avec une grande attention l'impact de cette décision du Conseil d'Etat prise en août 2011. En effet et en raison d'une facture RPT moins élevée que prévu, le gouvernement a pu proposer une affectation spécifique d'un demi milliard destiné à soutenir l'environnement économique. Six thématiques prioritaires ont été retenues et peuvent bénéficier d'une enveloppe financière :

- Infrastructure et mobilité : préfinancement liés aux projets d'agglomération (CHF 325 mios)
- Energies renouvelables : développement des technologies alternatives (CHF 100 mios)
- Industrie et innovation : redynamisation, soutien au démarrage, à la réinsertion (CHF 50 mios)
- Crèches et garderies : soutien au développement de nouvelles structures (CHF 10 mios)
- Logement : facilité de financement pour les communes dans l'aide à la pierre (CHF 10 mios)
- Formation professionnelle : promotion des places d'apprentissages (CHF 5 mios).

Le financement de ces projets touche tant le budget 2011, pour CHF 175 millions, que les comptes 2010, pour CHF 325 millions.

Le tableau ci-après en fait la synthèse en spécifiant les diverses compétences ainsi que les rubriques qui sont touchées. Pour bien comprendre ces dernières, il est nécessaire de se référer à la brochure des comptes.

Thèmes	Montant	Source du préfinancement	Compétence	Débité à la rubrique :
1. Infrastructures et agglomérations	325'000'000	BILAN : Transitoire RPT enregistré aux comptes 2010 de CHF 346.3 mios . La différence de 21.3 mios a été créditée au compte PP au 31.12.2011	Conseil d'Etat + Grand Conseil via adoption des comptes 2010 & 2011 + décrets ad'hoc à venir pour les objets retenus dans les préfinancements	7041.2051.09
2. Energie renouvelable	100'000'000	COMPTES DE FONCTIONNEMENT : Anticipation de la charge RPT 2012 de CHF 175 mios au budget 2011	Crédit supplémentaire compensé adopté par le Conseil d'Etat le 11.01.2012 puis par la COFIN le 19.01.2012	113.3801
3. Soutien à l'industrie et à l'innovation	50'000'000		Conseil d'Etat + Grand Conseil via adoption des comptes 2011 + décrets ad'hoc à venir pour certains objets	59.3658.8
4. Crèches et garderies	10'000'000		Crédit supplémentaire compensé adopté par le Conseil d'Etat le 30.11.2011 puis par la COFIN le 19.01.2012	281.3802
5. Logement	10'000'000		Conseil d'Etat + Grand Conseil via adoption des comptes 2011	59.3655.6
6. Formation professionnelle	5'000'000		Crédit supplémentaire compensé adopté par le Conseil d'Etat le 19.12.2011 puis par la COFIN le 19.01.2012	52.3802
	500'000'000			

1.4 Thème d'étude

Pour l'examen des comptes 2011, la COFIN a retenu un thème d'études transversal :

1.4.1 Analyse du poste 31852 « Consultations, mandats et expertises »

Dans le prolongement d'un des thèmes d'étude retenu pour le bouclage des comptes 2010, la COFIN a jugé pertinent de continuer son analyse en se concentrant sur les effets concrets, dans les comptes 2011, de la coupe de 25% décidée par le Conseil d'Etat, pour ce poste, dans le cadre du projet de budget 2011.

Voir les commentaires émis dans les rapports des sous-commissions (p. 26 ss).

2. COMPTES 2011

Ce rapport présente un certain nombre d'éléments relatifs aux résultats 2011. Pour plus de détails, il est important de se référer également à la brochure des comptes 2011 ainsi qu'au rapport annuel du Conseil d'Etat pour l'exercice soumis à analyse.

2.1 Comparaison avec le budget 2011 (sans crédit supplémentaire / avec écritures de boucllement)

Les comptes de fonctionnement bouclent avec un résultat plus favorable que les prévisions budgétaires comme le montre le tableau ci-dessous :

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	8'022'762'800	8'025'170'400	+ 2'407'600
Comptes	8'081'360'028	8'424'415'898	+ 343'055'870
Différence comptes - budget en CHF	+ 58'597'228	+ 399'245'498	+ 340'648'270
Ecritures de boucllement	- 55'649'400		
TOTAL	+ 2'947'828		

Les charges sont supérieures au budget de CHF 58,6 mios (+0,73%) en raison de l'enregistrement dans les comptes 2010 des écritures de boucllement (voir ch. 2.4 ci-dessous) pour un total de CHF 55,6 mios. En neutralisant ces éléments, les charges continuent à être supérieures au budget de CHF 3 mios (+ 0,04%).

2.2 Comparaison avec le budget 2011 (avec crédits supplémentaires)

	Charges	Revenus	Résultat
Budget	8'022'762'800	8'025'170'400	+ 2'407'600
Crédits supplémentaires	85'895'400	45'158'800	-40'736'600
Budget total	8'108'658'200	8'070'329'200	- 38'329'000
Comptes	8'081'360'028	8'424'415'898	+ 343'055'870
Différence comptes - budget total en CHF	- 27'298'172	+ 354'086'698	+ 381'384'870
En % du budget total	- 0,34	+ 4,39	

Le budget total résulte en un déficit de CHF 38,4 mios. Le résultat des comptes constitue par conséquent une amélioration de CHF 381,4 mios, qui s'explique par des revenus supérieurs de CHF 354,1 mios aux prévisions et des charges en baisse de CHF 27,3 mios.

2.3 Comparaison avec les comptes 2010

Par rapport aux comptes de l'exercice 2010, la situation se présente comme suit :

	Charges	Revenus
Comptes 2010	8'113'423'986	8'415'062'084
Comptes 2011	8'081'360'028	8'424'415'898
Différence en CHF	- 32'063'958	+ 9'353'814

Les **charges** 2011 sont, par rapport à celles de 2010, en diminution de 0,40%, soit CHF 32,1 mios, contre + 1,74 % un an auparavant. Le résultat 2011 est notamment influencé par les effets des écritures de bouclage pour env. CHF 55,6 millions (voir ch 2.4 ci-dessous), en net recul par rapport à celles de 2010 qui se montait à CHF 669 millions. Les **revenus**, quant à eux, ont progressé de 0,11%, soit CHF 9,3 mios. .

Variation des charges et des revenus par rapport au budget 2011 et comptes 2010

	<u>Budget 2011</u>	<u>Comptes 2011</u>	<u>Variation Comptes/Budget 2011</u>		<u>Comptes 2010</u>	<u>Variation Comptes 2011/2010</u>	
Revenus	-	-	-	-	-	-	-
DSE	424'104'700	427'557'475	3'452'775	0.81%	438'504'482	-10'947'008	-2.50%
DFJC	441'623'700	447'362'129	5'738'429	1.30%	507'119'046	-59'756'917	-11.78%
DINT	69'967'000	67'460'426	-2'506'574	-3.58%	47'491'458	19'968'967	42.05%
DSAS	904'778'100	914'074'921	9'296'821	1.03%	922'486'173	-8'411'252	-0.91%
DEC	445'367'800	444'920'788	-447'012	-0.10%	466'186'406	-21'265'618	-4.56%
DINF	141'220'300	149'587'691	8'367'391	5.93%	155'368'494	-5'780'803	-3.72%
DFIRE	5'527'542'700	5'895'009'610	367'466'910	6.65%	5'771'916'510	123'093'100	2.13%
OJV	70'544'100	78'419'471	7'875'371	11.16%	105'970'295	-27'550'823	-26.00%
SGC	22'000	23'388	1'388	6.31%	19'220	4'168	21.68%
	8'025'170'400	8'424'415'898	399'245'498	4.97%	8'415'062'084	9'353'814	0.11%
Charges							
DSE	368'954'500	444'629'036	75'674'536	20.51%	361'115'493	83'513'543	23.13%
DFJC	2'534'444'600	2'559'369'958	24'925'358	0.98%	2'483'216'021	76'153'937	3.07%
DINT	296'358'200	291'934'527	-4'423'673	-1.49%	230'452'895	61'481'632	26.68%
DSAS	2'581'167'500	2'619'881'176	38'713'676	1.50%	2'485'850'298	134'030'877	5.39%
DEC	568'642'800	613'189'571	44'546'771	7.83%	545'356'870	67'832'700	12.44%
DINF	493'777'200	495'492'865	1'715'665	0.35%	500'039'035	-4'546'170	-0.91%
DFIRE	1'032'992'900	915'305'883	-117'687'017	-11.39%	1'327'183'204	-411'877'321	-31.03%
OJV	138'869'600	134'881'350	-3'988'250	-2.87%	173'626'120	-38'744'770	-22.32%
SGC	7'555'500	6'675'663	-879'837	-11.64%	6'584'050	91'612	1.39%
	8'022'762'800	8'081'360'028	58'597'227	0.73%	8'113'423'986	-32'063'958	-0.40%

2.4 Ecritures de bouclage comptes 2011

Ecrites	Montants (en CHF)
Site de Dorigny, préfinancement pour la construction d'un bâtiment dédié à la biologie computationnelle :	35 mios
Site de Dorigny, préfinancement pour la construction d'un bâtiment accueillant le Cluster du sport international :	15 mios
Amortissement résiduel des investissements périodiques avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles de la LAMal en 2012 :	5,6 mio
TOTAL	55,6 mios

2.5 Compte de pertes et profits

Le résultat du compte de pertes et profits enregistre un profit de CHF 90,1 mios, constituée des éléments suivants :

Pertes (CHF 0,3 mio)

Le faible montant ne donne pas lieu à des commentaires particuliers.

Profits (CHF 90,4 mios)

Produit extraordinaire (CHF 57,6 mios)

Versement extraordinaire de la Banque Cantonale Vaudoise à ses actionnaires, soit CHF 10 par action, prélevé sur la réserve légale générale de la Banque.

Plus-values sur éléments du bilan (CHF 24,9 mios)

Ce montant est composé pour l'essentiel de l'annulation d'un solde de passif transitoire 2010 (CHF 21,4 mios) prévu pour la péréquation financière fédérale (RPT), de vente de parcelles (CHF 2,9 mios) et de régularisation de montants litigieux (CHF 0,6 mio).

Annulation de soldes disponibles sur des décrets d'investissement (CHF 6 mios)

En 2011, 13 objets d'investissement ont été bouclés, dont 11 objets présentaient un solde disponible provenant de la différence entre l'effectif réalisé et le montant amorti prévu par le décret. Les montants les plus importants sont de CHF 3,4 mios, représentant la clôture de l'objet « Gymnase de Burier, agrandissement et transformation » et de CHF 1 mio pour la clôture de l'objet « Renouvellement équipement / logiciels des hôpitaux 2004 / 2005 ». Enfin, 2 objets ont nécessité un crédit additionnel avant bouclage.

Annulation de crédits reportés échus (CHF 1,1 mio)

L'art. 27 LFin précise notamment que tout crédit reporté de l'exercice 2010 sur l'exercice 2011 est périmé à fin 2011. Les soldes restant ouverts sont donc comptabilisés dans le compte de pertes et profits.

Liquidation de successions dévolues à l'Etat (CHF 0,7 mio)

Ce poste est composé de divers produits de successions en déshérence.

Produits résultant d'exercices antérieurs (CHF 0,1 mio)

Prescription des créanciers de plus de 5 ans du SAN et de comptes de consignations de l'OJV de plus de 10 ans.

3. RESULTATS 2011

Au résultat du compte de fonctionnement de CHF 343,1 mios, il convient d'ajouter le résultat du compte de pertes et profits qui enregistre une profit comptable de CHF 90,1 mios (voir point 2.5 ci-dessus). Le résultat global de l'exercice 2011 se solde donc par un profit net de CHF 433,2mios.

Profit net de l'exercice 2011	CHF
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	343'055'870
Résultat du compte de pertes et profits	+ 90'128'700
Profit net	+ 433'184'570

4. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

4.1 Dépenses d'investissement à amortir

Les crédits accordés par le Grand Conseil pour les dépenses d'investissement en cours d'amortissement au 31 décembre 2011 totalisent CHF 2,556 mrd (voir tableau «Amortissement des dépenses d'investissement - Etat au 31 décembre 2011», pages 335 à 347 de la brochure des comptes).

Les amortissements sur les dépenses d'investissement comptabilisés en 2011 aux rubriques 7041.3311 à 3319 s'élèvent à CHF 166,5 mios. Ce montant est diminué des corrections techniques liées au bouclage d'objets présentant un solde disponible pour un montant de CHF 1,7 mio. Le détail figure dans le tableau mentionné à la page 347 de la brochure des comptes. Sur le total des crédits d'investissement en compte (CHF 2,556 mrd), le solde à amortir, au 31 décembre 2011 représente CHF 1,275 mrd.

4.2 Crédits d'investissement disponibles

Selon le tableau de contrôle des dépenses d'investissement (voir tableau «Etat des dépenses d'investissement au 31 décembre 2011», pages 326 à 334 de la brochure des comptes), le solde des crédits d'investissement disponible pour les prochaines années s'élève à CHF 656,9 mios (votés et non engagés).

4.3 Dépenses d'investissement 2011

Le budget des dépenses d'investissement prévoyait un total net de CHF 300,0 mios à la charge du Canton, soit respectivement CHF 345,8 mios de dépenses brutes et CHF 45,8 mios de contributions de tiers. En tenant compte des participations de la Confédération et de tiers pour les différents ouvrages (CHF 36,5 mios), les dépenses brutes effectivement injectées dans l'économie vaudoise atteignent, pour l'exercice 2011, CHF 270,7 mios. L'effet net pour les comptes de l'Etat est de CHF 234,2 mios, soit CHF 65,8 mios de moins que ne le prévoyait le budget. Plus de la moitié de cet écart provient de replanification dans la réalisation de Géopolis et de rénovations d'hôpitaux. Le détail des dépenses d'investissement de l'exercice 2011 est présenté en pages 315 à 323 de la brochure des comptes.

Le tableau ci-après montre l'évolution des écarts enregistrés depuis 1992 entre les prévisions d'investissement et les investissements effectifs.

Année	Dépenses budgétisées en mios de CHF	Dépenses effectuées en mios de CHF	En % du budget	Ecarts par rapport au budget en mios de CHF
1992	236,5	236,5	100,0 %	-
1993	256,1	252,3	98,5 %	- 3,8
1994	275,7	261,8	95,0 %	- 13,9
1995	314,7	251,0	79,8 %	- 63,7
1996	301,1	229,8	76,3 %	- 71,3
1997	288,4	189,7	65,8 %	- 98,7
1998	300,0	251,1	83,7 %	- 48,9
1999	207,0	195,0	94,2 %	- 12,0
2000	202,0	165,6	82,0 %	- 36,4
2001	213,4	207,7	97,3 %	- 5,7
2002	231,7	221,6	95,6 %	- 10,1
2003	250,6	201,4	80,4 %	- 49,2
2004	219,8	187,1	85,1 %	- 32,7
2005	200,0	160,4	80,2 %	- 39,6
2006	200,0	157,8	78,9 %	- 42,2
2007	200,0	140,9	70,5 %	- 59,1
2008	215,0	153,8	71,5 %	- 61,2
2009	301,0	166,4	55,3 %	- 134,6
2010	300,0	304,2	101,4%	+ 4,2
2011	300,0	234,2	78,07	- 65,8

5. BILAN

L'actif du bilan de l'Etat reflète, d'une part, la création de valeurs dans le cadre de l'activité courante de l'Etat (patrimoine financier) et, d'autre part, les actifs engagés à long terme en tant que support de l'activité de l'Etat (patrimoine administratif).

Le passif du bilan reflète les moyens mis en œuvre afin de garantir cette activité et montre en particulier de quelle manière l'Etat finance ses actifs à long terme.

Le bilan de l'Etat de Vaud au 31 décembre 2011 est présenté en pages 303 à 304 de la brochure des comptes. Une description des variations principales des postes actifs et passifs figure en pages 23 à 25 du rapport annuel du Conseil d'Etat.

Par ailleurs, la COFIN rappelle avec satisfaction que le bilan de l'Etat ne comporte plus de découvert et ce depuis le 1^{er} janvier 2010.

6. CONSIDERATIONS GENERALES

6.1 Crédits supplémentaires et autorisations de dépassements budgétaires

6.1.1 Crédits supplémentaires

Le total général des crédits supplémentaires nets est passé de CHF 12,6 mios (0,17% du budget voté) en 2010 à CHF 40,7 mios (0,51%) en 2011. Les pages 263 à 269 de la brochure des comptes détaillent les crédits supplémentaires, avec leur ventilation respective, ayant un impact sur les charges brutes supérieures à CHF 100'000.

	Budget 2011 voté Charges brutes	Crédits supplémentaires nets	Crédits supplémentaires en % du budget voté
DSE	368'954'500	97'651'400	26.47
DFJC	2'534'444'600	11'580'900	0.46
DINT	296'358'200	5'050'100	1.70
DSAS	2'581'167'500	43'103'700	1.67
DEC	568'642'800	4'559'200	0.80
DINF	493'777'200	4'412'900	0.89
DFIRE	1'032'992'900	-125'744'300	-12.17
OJV	138'869'600	122'700	0.09
GC	7'555'500	0	0.00
Total	8'022'762'800	40'736'600	0.51%

Le nombre de crédits supplémentaires demandés par les services est en légère baisse par rapport à l'année 2010 mais son solde est supérieur. Ainsi, 257 demandes ont été acceptées pour un total de CHF 40,7 mios contre 272 demandes et CHF 12,6 mios en 2010. Cette augmentation du nombre de crédits supplémentaires par rapport aux années 2005-2007 trouve notamment sa justification dans l'application plus stricte de la LFin de la part des départements.

Historique du total des crédits supplémentaires (en mios de CHF nets, après compensation)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre	102	119	187	292	283	272	257
En mios de CHF	64.0	13.3	34.3	16.0	24.4	12.6	40,7

Les CHF 40,7 mios découlant des 257 demandes acceptées en 2011, se répartissent comme suit :

- 63 demandes pour CHF 0 net de compétence des chefs de département (art. 24, al. 2 LFin) ;
- 170 demandes pour CHF 11'700 nets de compétence du Conseil d'Etat (art. 24, al. 1 et 25, al. 2 LFin) ;
- 24 demandes pour CHF 40'724'900 nets de compétence de la Commission des finances (art. 24, al. 1 et 25, al. 3 LFin).

A la lecture des informations ci-dessus, on note que même si le nombre de crédits supplémentaires soumis à la Commission des finances est faible, les dispositions de la LFin lui ont permis d'examiner l'essentiel des demandes de crédits supplémentaires présentant des enjeux financiers importants.

6.1.2 Autorisations de dépassements budgétaires

Le montant total des dépassements budgétaires lors du bouclage des comptes 2011 s'élève à CHF 42.1 mios, soit 0.63% des charges totales (groupes 30, 31, 35 et 36 après suppression des effets financiers dus à la nouvelle politique salariale de l'Etat, de la directive N° 18 sur les fonds, des ajustements sur les charges sociales et les écritures de bouclage). Ce montant est en augmentation par rapport à l'année 2010 qui à titre de comparaison laissait apparaître un montant de CHF 39 mios, soit 0.61% des charges pour ce même périmètre. Le nombre de rubriques en dépassement budgétaire s'élève à 235 au 31.12.2011 contre 239 une année auparavant. Ces dépassements se décomposent de la manière suivante :

- 136 (57.9%) inhérents à des dépassements inférieurs à CHF 10'000 pour un montant global de CHF 0.4 mio (0.9%) ;
- 54 (23%) inhérents à des dépassements compris entre CHF 10'000 et inférieurs à CHF 100'000, pour un montant global de CHF 1.9 mios (4.5%) ;
- 37 (15.7%) inhérents à des dépassements compris entre CHF 0.1 mio et CHF 1 mio, pour un montant global de CHF 12.9 mios (30.7%) ;
- 8 (3.4%) inhérents à des dépassements compris entre CHF 1 mio et CHF 10 mios, pour un montant global de CHF 26.9 mios (63.9%)

6.1.3 Suivi budgétaire

Les montants nets des crédits supplémentaires, y compris les dépassements budgétaires autorisés, ont évolué comme suit au cours des cinq dernières années :

Exercice	Charges brutes crédits supplémentaires et dépassements budgétaires autorisés	Revenus bruts crédits supplémentaires et dépassements budgétaires autorisés	Montants nets crédits supplémentaires et dépassements budgétaires autorisés
2007	60'671'100	26'370'000	34'301'100
2008	53'446'400	37'419'300	16'027'100
2009	80'159'300	55'716'800	24'442'500
2010	53'638'700	41'007'700	12'631'000
2011	85'895'400	45'158'800	40'736'600

Il y a lieu de rappeler que la LFin du 20 septembre 2005, par ses articles 28 (suivi du budget de fonctionnement) et 36 (suivi du budget d'investissement), constitue un outil de surveillance indispensable, non seulement pour le Conseil d'Etat, mais également pour le Grand Conseil par l'intermédiaire de sa COFIN. Celle-ci veille au respect de ces dispositions et le Conseil d'Etat s'est engagé à lui communiquer le résultat du suivi en la forme la plus élaborée possible.

Pour l'exercice en cours, et conformément à cet engagement, M. le président du Conseil d'Etat a renseigné la COFIN sur la situation budgétaire au 7 novembre 2011. Le point de situation au 31 décembre 2011 se fait par le biais de la présentation des comptes de l'exercice.

6.2 Reports de crédits

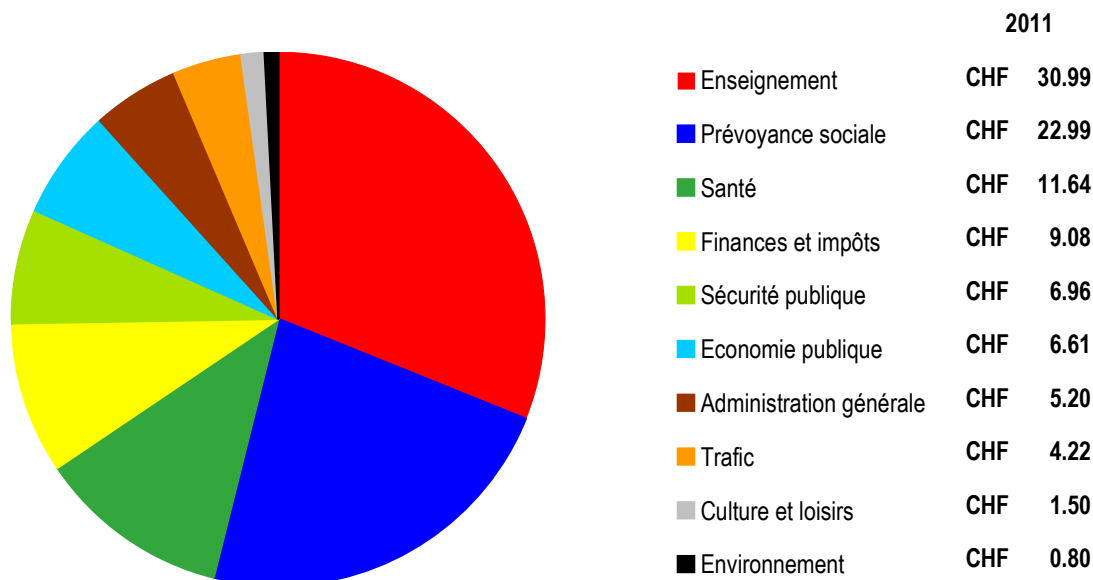
La LFin précise qu'en principe, après la clôture des comptes, les départements ne peuvent disposer des crédits budgétaires non utilisés. Toutefois, le Conseil d'Etat peut autoriser le report sur l'année suivante des crédits partiellement ou totalement inutilisés pendant l'exercice budgétaire. La COFIN est informée de ces reports. A la fin de l'année, les crédits reportés sont en principe périmés.

Les reports de crédits adoptés par le Conseil d'Etat en 2011, sont les suivants :

	Reports totaux 2011 sur 2012	Pour comparaison	
		Reports totaux 2010 sur 2011	Reports totaux 2009 sur 2010
DSE	5'109'400	7'453'300	5'309'800
DFJC	700'000	592'500	2'587'600
DINT	725'500	79'800	83'600
DSAS	1'081'000	2'433'600	15'355'000
DEC	0	501'400	539'800
DINF	3'083'200	3'433'700	3'396'300
DFIRE	7'405'300	7'008'600	7'517'300
OJV	0	383'900	12'000
Total	18'104'400	21'886'800	34'801'400

6.3 Dépenses par secteur d'activités

Chaque fois qu'il dépense CHF 100, l'Etat consacre les montants suivants à ses différents secteurs d'activités :



6.4 Revenus fiscaux

Dans le cadre de ses travaux sur l'examen des comptes 2011, la COFIN a pris connaissance du rapport de l'Administration cantonale des impôts ACI (voir tableau complet ci-dessous) traitant des recettes fiscales. Un commentaire a été rédigé dans le rapport annuel du Conseil d'Etat en pages 18, 19 et 22 sur les groupes 40 (Impôts), 41 (Patentes et concessions), 42 (Revenus du patrimoine) et 44 (Parts à des recettes fédérales). Les comparaisons ci-dessous concernent essentiellement l'écart entre les comptes 2011 par rapport au budget 2011.

Impôt sur le revenu : pour la première fois depuis la mise en œuvre du système annuel de taxation postnumerando, le résultat des comptes est inférieur à son budget (- CHF 44,5 mios / - 1,43%). Un tassement des recettes et la fin du phénomène de rattrapage justifient cette situation inédite. Avec un taux de dossiers taxés d'environ 75%, depuis environ 3 ans, la situation tend clairement à se stabiliser. A noter que la bascule de 6 points des communes au canton représente un montant de CHF 109 mios et est comprise dans ce résultat.

Impôt sur la fortune : l'écart est positif (+ CHF 18,6 mios / + 4,32%) et provient essentiellement des effets de rattrapage des taxations antérieures (env. CHF 30 mios) mais tend à se réduire.

Impôt à la source : le résultat (+ CHF 66,4 / + 69,73 %) découle d'un phénomène de rattrapage dû à la mise en œuvre, en 2009, d'un nouveau système informatique (TAO : taxation assistée par ordinateur). Les objectifs fixés à l'époque n'ont pas pu être atteints et sont partiellement visibles dans le résultat.

Impôt sur le bénéfice : Les prévisions économiques étaient plus pessimistes que les résultats réellement enregistrés et donnent lieu à un écart positif (+ CHF 62,8 mios / + 10,83%). En lien direct avec cette rubrique, l'impôt sur le capital, payé par les entreprises dont le bénéfice ne dépasse pas l'impôt sur le capital, a la même dynamique (+ CHF 18,1 mios / + 34,21%). La mise en œuvre du MCH2 (manuel modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes) provoquera vraisemblablement à terme la fusion de ces deux impôts.

Impôts sur les gains immobiliers : Le tassement annoncé dans le milieu immobilier ne se vérifie pas. Une nette augmentation est visible (+ CHF 67,5 mios / + 66,89%) mais le résultat 2011 est malgré tout inférieur à celui de 2010 (- CHF 2,1 mios / - 1,25%). Remarque et tendance identiques pour les droits de mutation.

Part à des recettes fédérales : L'écart global est favorable (+ CHF 50,1 mios / + 9,7%). Il provient notamment de la part cantonale à l'IFD (+ CHF 16,8 mios) ainsi que de l'impôt sur les frontaliers (+ CHF 18,2 mios) découlant de l'augmentation de la masse salariale versée à des travailleurs frontaliers.

Recettes fiscales *	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010	Variations			
				C 2011 - B 2011		C 2011 - C 2010	
				En francs	En %	En francs	En %
Impôt sur le revenu	3'071'435'470	3'116'000'000	3'055'922'950	-44'564'530	-1.4%	15'512'520	0.5%
Impôt sur la fortune	449'820'387	431'200'000	427'944'857	18'620'387	4.3%	21'875'529	5.1%
Impôt à la source	161'582'579	95'200'000	162'713'279	66'382'579	69.7%	-1'130'700	-0.7%
Impôt spécial étrangers	103'065'080	81'400'000	101'909'848	21'665'080	26.6%	1'155'231	1.1%
Impôt sur le bénéfice	642'360'025	579'600'000	587'314'732	62'760'025	10.8%	55'045'292	9.4%
Impôt sur le capital	71'130'259	53'000'000	56'908'775	18'130'259	34.2%	14'221'485	25.0%
Impôt compl. immeubles	22'813'087	18'000'000	22'941'999	4'813'087	26.7%	-128'911	-0.6%
Gains immobiliers	168'562'667	101'000'000	170'692'250	67'562'667	66.9%	-2'129'584	-1.2%
Droits de mutation	167'794'201	134'000'000	175'163'536	33'794'201	25.2%	-7'369'335	-4.2%
Successions et donations	89'176'646	71'000'000	97'154'359	18'176'646	25.6%	-7'977'713	-8.2%
Impôt sur les chiens	3'468'160	3'000'000	3'429'695	468'160	15.6%	38'465	1.1%
Impôt récupéré après défalcation	19'125'373	4'000'000	15'603'707	15'125'373	378.1%	3'521'666	22.6%
Patentes de boissons et de tabacs	276'063	200'000	156'854	76'063	38.0%	119'209	76.0%
Intérêts s/créances débiteurs	37'080'972	20'000'000	30'678'909	17'080'972	85.4%	6'402'064	20.9%
Remboursement de frais divers	510'888	447'500	457'051	63'388	14.2%	53'837	11.8%
Amendes	11'570'192	9'000'000	11'135'061	2'570'192	28.6%	435'131	3.9%
Part à l'impôt fédéral direct	319'759'310	303'000'000	317'088'730	16'759'310	5.5%	2'670'580	0.8%
Part à l'impôt sur les frontaliers	69'188'972	51'000'000	62'923'118	18'188'972	35.7%	6'265'853	10.0%
	5'408'720'330	5'071'047'500	5'300'139'709	337'672'830	6.7%	108'580'620	2.0%

* Selon périmètre de gestion de l'Administration cantonale des impôts (ACI)

6.5 Garanties accordées par l'Etat de Vaud

Lors du bouclage des comptes, le SAGEFI demande sous une forme standardisée à tous les services des informations ciblées sur les garanties et cautionnements octroyés. L'information demandée a trait aussi bien à la base légale qu'au détail du prêt sous-jacent. Pour chaque garantie et cautionnement octroyé les services doivent se positionner quant au risque pour l'Etat d'être actionné en garantie dans un délai d'une année par les institutions financières.

Ces risques sont énumérés à la page 310 de la brochure des comptes et sont évalués à CHF 4,1 mios à fin 2011.

Le détail des garanties hors bilan accordées se trouve en pages 311 à 314 de la brochure des comptes. Au 31 décembre 2011, le total s'élève à CHF 1,1 mrd ; il est stable par rapport à 2010.

6.6 Fonds spéciaux hors bilan

La situation détaillée des fonds hors bilan est présentée aux pages 348 à 350 de la brochure des comptes. Une comptabilité détaillée est adressée chaque année aux services propriétaires. Le processus d'assainissement des fonds induit par l'observation de la COFIN dans son rapport de 1998 a permis de ramener le nombre des fonds de 176 à fin 2000 à 75 au 31 décembre 2011. Ce nombre est légèrement baisse par rapport à 2010 (77).

Le portefeuille sous gestion atteint, à fin 2011, CHF 56,8 mios alors que le capital total des fonds spéciaux se monte à CHF 76,7 mios.

6.7 Régimes financiers particuliers

6.7.1 Université de Lausanne

Ce chapitre est intégré au rapport de la sous-commission pour le DFJC. Le rapport de révision d'Ernst & Young figure en pages 354 et 355 de la brochure des comptes.

6.7.2 Centre Hospitalier Universitaire Vaudois

Ce chapitre est intégré au rapport de la sous-commission pour le DSAS. Le rapport révision d'Ernst & Young figure en pages 356 et 357 de la brochure des comptes.

6.8 Participations (patrimoine administratif)

L'inventaire des participations appartenant au patrimoine administratif de l'Etat se trouve en pages 305 et 306 de la brochure des comptes (Eléments constitutifs du bilan). Leur total est porté pour CHF 9,372 mios à l'actif du bilan ; il est stable par rapport à 2010.

7. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ETAT

Selon l'article 139 de la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil, le Conseil d'Etat remet au Grand Conseil son rapport de gestion et les comptes d'Etat pour l'année écoulée le 31 mai au plus tard, sauf cas exceptionnel.

Ces dispositions ont été respectées et la COFIN a pu prendre connaissance de la partie financière du rapport. Elle demande au lecteur de s'y référer, notamment en ce qui concerne l'évolution du bilan de l'Etat.

8. RAPPORT DU CONTROLE CANTONAL DES FINANCES (CCF)

Le 10 mai 2012, dans une séance commune avec la Commission de gestion, la COFIN a pris acte des conclusions du CCF quant à la révision des comptes 2011 pour lesquels ce service émet une réserve. En effet et bien qu'en amélioration s'agissant de la gestion des contentieux, les procédures en lien avec le traitement de l'impôt à la source, la gestion des crédits disponibles, ainsi que le suivi des comptes dans leur ensemble ne sont pas stabilisés. L'impact de ce constat sur les comptes de l'ACI ne peut néanmoins pas être évalué. La COFIN renvoie au rapport du CCF pour le détail de la problématique et notamment la détermination de l'ACI.

Le CCF émet également une remarque relative au système de contrôle interne (SCI) qui n'est pas encore totalement déployé au sein de l'administration, bien que concrètement entamé. De plus, le système informatique comptable actuel, dont le remplacement est prévu pour 2013, ne permet pas de garantir un niveau de contrôle suffisant.

Ces éléments suscitent la vigilance de la COFIN qui invite en conséquence le Conseil d'Etat à tout mettre en œuvre pour stabiliser le plus rapidement possible cette situation.

Malgré la réserve précitée, le CCF recommande l'approbation des comptes 2011.

9. CONCLUSION GENERALE

9.1 Remerciements

La COFIN tient à relever, en particulier, la grande disponibilité du SAGEFI. Elle remercie M. le chef du département des finances, M. le chef du SAGEFI et ses collaborateurs, M. le secrétaire de la Commission, ainsi que l'ensemble des services visités par les sous-commissions.

9.2 Prise de position de la COFIN sur les comptes 2011

9.2.1 *Compte de fonctionnement*

Les comptes de l'Etat de Vaud sont bénéficiaires pour la septième année consécutive, avec un excédent de recettes de CHF 343 mios dans le compte de fonctionnement. Ce résultat, arrêté par le Conseil d'Etat, semble révéler toutefois la fin d'un cycle de croissance pour les finances du Canton qui conservent certes leur capacité d'investissement mais dépendent, désormais, principalement de revenus conjoncturels, volatiles par nature.

Hors écritures de bouclage, les charges de fonctionnement de l'Etat sont contenues dans les limites du budget, confirmant ainsi l'efficacité du suivi budgétaire mis en place. Les écritures de bouclage pour l'exercice sous revue se montent à CHF 56 mios, contre CHF 669 mios en 2010. Elles concernent des dépenses non inscrites au budget, décidées lors de la clôture des comptes pour assainir certaines positions au bilan ou anticiper des projets. Il s'agit, sur le site de Dorigny, du préfinancement de la construction d'un bâtiment dédié à la biologie computationnelle pour CHF 35 mios et d'un bâtiment accueillant le cluster du sport international pour CHF 15 mios. Le solde concerne des amortissements résiduels sur des investissements périodiques avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles LAMAL en 2012.

Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 19 août 2011 relative à la réaffectation de l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale, un montant de CHF 175 mios est prélevé sur l'exercice 2011. Ce montant est réparti dans les comptes comme suit : CHF 100 mios attribués au fonds pour l'énergie et les technologies alternatives, CHF 50 mios de préfinancement en soutien à l'industrie et à l'innovation, CHF 10 mios pour le préfinancement relatif au logement, CHF 10 mios d'attribution au fonds pour la création de nouvelles places en milieu d'accueil de jour collectif et familial et enfin CHF 5 mios au fonds pour la promotion de places d'apprentissage.

Comparativement au budget, en déduisant les montants des opérations de bouclage, les charges sont supérieures de CHF 3 mios, y compris des crédits supplémentaires non compensés pour CHF 41 mios qui concernent principalement le RI (LACI, AI, PC Familles). Par rapport aux comptes de l'exercice 2010, les charges sont en augmentation de CHF 406 mios (5,5 %). Les principales augmentations sont la participation RPT pour CHF 135 mios et celles du secteur santé-social pour CHF 178 mios. A noter l'évolution de la masse salariale qui réduit légèrement sa croissance amorcée en 2007, avec une augmentation de CHF 66 mios par rapport à l'exercice 2010 (3 %). Elle s'explique par les effets de la politique salariale (CHF 10 mios), l'anuité (CHF 22 mios sans l'UNIL/CHUV), l'indexation (CHF 5 mios) et l'adaptation des ressources (CHF 29 mios).

La réelle valeur du résultat de fonctionnement, soit le résultat avant amortissement du patrimoine administratif, s'élève à CHF 509.6 mios. Ce montant représente la marge d'auto-financement qui se montait à CHF 748 mios dans les comptes 2010.

L'augmentation du total des revenus est supérieure de CHF 399.2 mios à ce que prévoyait le budget (5 %). Celle-ci est due principalement aux recettes fiscales qui représentent CHF 291.4 mios de plus, soit 5.9 %. Ces écarts s'expliquent par la bonne tenue de l'économie vaudoise ainsi que les recettes conjoncturelles, malgré le contexte de récession et des prévisions de crise qui prévalaient en 2010 lors de l'élaboration du budget 2011, ceci tant pour la Suisse que pour l'Union Européenne. Concrètement, la dégradation partielle de la situation économique, particulièrement dans le secteur de l'exportation et dans celui du tourisme, aura des effets négatifs au niveau des recettes fiscales dans les exercices futurs. Il est également à noter que l'évolution globale des recettes fiscales par rapport à l'exercice 2010 se monte à CHF 97.4 mios (1.9 %). Hors bascule, la progression réelle du total des impôts est négative, alors que les revenus totaux, y compris la bascule des 6 points, progressent de 0.1 %.

La stagnation des revenus et la faible progression des recettes d'impôts de 1,9% par rapport à 2010 confirment globalement la fin d'un cycle de croissance pour les finances du Canton. Le faible écart des revenus sur les personnes physiques s'explique par la stabilisation du postnumérando. Après 9 ans de mise en œuvre, l'objectif des 75 % de dossiers taxés par année est atteint.

La tendance amorcée en 2010 (- 3.7 %) au niveau des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques se confirme. Pour l'impôt sur le revenu, il est inférieur de CHF 44.6 mios (- 1.4 %) comparé au budget et de CHF 15.5 mios comparé aux comptes 2010 (- 0.5 %). L'impôt sur la fortune est légèrement positif par rapport au budget de CHF 18.6 mios (4.35 %). Hors bascule les recettes fiscales des personnes physiques sont inférieures de CHF 87 mios (- 2.5 %) par rapport aux comptes 2010.

Concernant les revenus des impôts sur le bénéfice net des personnes morales, ils sont en augmentation de CHF 80.9 mios, de même que le revenu des impôts sur le capital des sociétés, en hausse de CHF 18,1 mios par rapport au budget 2011. Cette progression se confirme également par rapport aux comptes 2010. Globalement, elle se monte à CHF 69.2 mios (10.7 %) et de CHF 47.2 mios (7.3 %) hors bascule. Cet écart dénote bien la bonne résistance de l'économie vaudoise dans cette période de turbulences économiques. Néanmoins, il y a lieu de prendre les recettes sur les personnes morales avec prudence du fait du décalage entre le versement d'acomptes et la taxation définitive des entreprises.

On peut ainsi penser que les conséquences de la cherté du franc, notamment sur les entreprises d'exportation, se feront ressentir ces prochaines années. Les effets sur la fiscalité des personnes morales pourraient aussi être compensés par la diversification du tissu économique vaudois et par la fin des exonérations fiscales des entreprises.

Les recettes des impôts à la source sont en augmentation de CHF 66.4 mios par rapport au budget (70 %). Cette différence provient, en grande majorité, des retenues 2010 comptabilisées dans l'exercice 2011. Comme pour l'année 2010, il s'agit d'une phase de rattrapage suite à la mise en production du nouveau logiciel TAO IS.

Quant aux recettes conjoncturelles, les gains immobiliers, les droits de mutations ainsi que les impôts sur les successions et donations augmentent de CHF 119.6 mios (39.1 %) par rapport au budget et diminuent de CHF 17.4 mios (- 3.9 %) par rapport aux comptes 2010. L'écart important comparé au budget et la relative stabilité par rapport aux comptes 2010 témoignent de la poursuite de la surchauffe immobilière, contrairement à la prévision budgétaire. Les écarts des revenus conjoncturels, plutôt volatiles par nature, représentent plus du tiers de l'excédent 2011. En ajoutant les revenus économiques, également volatiles, la différence représente près de 60 % du résultat de fonctionnement.

9.2.2 *Compte de Pertes et Profits*

Le résultat du compte de pertes et profits accuse un excédent extraordinaire de CHF 90.1 mios, principalement en raison d'un versement exceptionnel par la BCV de Fr. 10.-- par action pour un total de CHF 57.6 mios suite à un prélèvement sur la réserve issue d'apport de capital, ainsi que, entre autres, de la dissolution du solde du transitoire RPT non affecté pour un montant de CHF 21,4 mios.

Par conséquent, en ajoutant le résultat du compte de pertes et profits (CHF 90,1 mios) au résultat du compte de fonctionnement (CHF 343,1 mios), on obtient un profit net pour l'exercice 2011 de CHF 432.2 mios.

9.2.3 *Bilan*

Les principales variations des postes à l'actif s'expliquent notamment par une augmentation des postes liés : à l'impôt anticipé à récupérer calculé sur les acomptes d'impôts ; aux comptes courants de la centrale d'encaissement, ainsi qu'aux prêts (CHF 31 mios) et aux investissements (CHF 120 mios).

Au passif, les fonds étrangers diminuent de CHF 333 mios, particulièrement en raison de la dette brute qui baisse de CHF 500 mios, des engagements courants en augmentation de CHF 132 mios et de 34 mios supplémentaires en relation avec les transitoires. Quant aux fonds, ils ont augmenté de CHF 95 mios, principalement en raison de l'attribution de CHF 100 mios au fonds pour l'énergie. La fortune nette passe de CHF 28,5 mios en 2010 à CHF 461,8 mios en 2011.

9.2.4 Etat de la dette

La dette brute s'élevait à CHF 1'910 mios au 31.12.2010. Elle est passée à CHF 1'430 mios au 31.12.2011, ceci grâce à la marge d'autofinancement positive de l'exercice 2011. De fait, on peut constater une nouvelle diminution de la charge d'intérêt de CHF 28 mios par rapport à l'exercice précédent, pour se situer à CHF 43 mios. Cette diminution de charge d'intérêts ne peut être que bénéfique pour les exercices à venir et on constate, une fois de plus, l'effet positif sur le compte de fonctionnement de l'amortissement de la dette. Cette diminution de charges assure à l'Etat une amélioration sensible du pouvoir de prestations.

9.2.5 Investissements

S'agissant des investissements, la Commission des finances constate que la part nette de l'Etat s'élève à CHF 234 mios, soit CHF 66 mios de moins que prévu au budget 2011. Elle regrette que les recommandations du CCF n'aient pas encore eu d'effet. Cette situation peut trouver toutefois sa justification dans le fait que, pour plus de la moitié du montant, la planification dans la réalisation de Géopolis et des rénovations d'hôpitaux a dû être revue. Globalement, l'Etat a investi CHF 503 mios dans l'économie, soit CHF 271 mios d'investissements bruts (y compris la part des tiers) et a octroyé de nouveaux prêts pour CHF 58 mios et de nouvelles garanties pour CHF 174 mios.

A titre de comparaison, il est relevé que le Grand Conseil a octroyé :

- pour 2010 : 33 EMPD, 40 objets, 44 décrets pour un total net de CHF 384,9 mios
- pour 2011 : 18 EMPD, 29 objets, 29 décrets pour un total net de CHF 239,9 mios

Ces montants ne comprennent toutefois ni les garanties ni les prêts.

9.2.6 Autofinancement

D'une manière générale, l'objectif recherché est de 100%. Le degré d'autofinancement positif pour 2011 est de 218 % alors qu'il était de 246% en 2010 : cette baisse s'explique par une légère augmentation du résultat de fonctionnement ; compensée par la diminution des amortissements du patrimoine administratif ainsi que des dépenses effectives d'investissement. Il se calcule comme suit :

$$\frac{\text{Résultat de fonctionnement} + \text{amortissement du patrimoine administratif}}{\text{Dépenses d'investissement}}$$

Soit

$$\frac{\text{CHF 343,1 mios} + \text{CHF 166,5 mios}}{\text{CHF 234,2 mios}}$$

Malgré cette baisse, cette situation permet à l'Etat de continuer à couvrir les charges de son ménage courant et de ses investissements sans recourir à l'emprunt. De plus, les dispositions constitutionnelles de l'article 165 Cst VD sont en tout point respectées.

9.2.7 Note finale

La COFIN invite Mesdames et Messieurs les Députés du Grand Conseil à consulter la partie «Rapport sur les comptes 2011» (pages vertes 14 à 25) du rapport annuel 2011 du Conseil d'Etat, qui fournit toute indication utile à une meilleure compréhension des comptes et de l'évolution de la situation des finances cantonales.

9.3 Proposition d'approbation des comptes 2011

La COFIN propose au Grand Conseil, à l'unanimité des 13 commissaires présents, d'approuver les comptes 2011 de l'Etat de Vaud tels que présentés par le Conseil d'Etat.

Un rapport de minorité est annoncé par M. le député J.-M. Dolivo qui n'a toutefois pas participé au vote.

10. OBSERVATIONS

A la suite de ses débats, la COFIN propose les observations suivantes :

1^{ère} observation

DSE / Crédit d'investissement / Plan directeur des rives du Léman (PDRdL - 100'099 / p. 326 de la brochure des comptes 2011)

En 2007, le Grand Conseil octroyait un second crédit cadre de CHF 1'360'000. Au 31.12 2011, seuls CHF 204'000 ont été utilisés (CHF 90'000.- en 2011 sur CHF 200'000.- inscrits au budget). Le précédent crédit octroyé pour la législature 2002-2007 n'avait, lui aussi, été utilisé que très partiellement.

Observation

Le Conseil d'Etat est invité à renseigner le Grand Conseil sur les raisons qui font que les sommes mises à disposition des communes pour la réalisation concrète d'un cheminement piétonnier le long des rives du lac tel que prévu par le PDRdL ne sont que très partiellement utilisées.

Il est aussi invité à renseigner le Grand Conseil sur les mesures qu'il a mises en place, ou entend mettre en place, pour accélérer le processus de réalisation de ce projet voté en 2000 par le Grand Conseil.

2^{ème} observation

DFJC / Direction générale de l'enseignement postobligatoire (231.31851 / 231.3652)

La mise en place des dispositions de la nouvelle loi sur la formation professionnelle s'avère plus délicate et moins rapide que prévu. Seuls un montant de CHF 20'025.30 a été dépensé sur le budget de CHF 785'800 (compte 31851.305) pour les commissions de formation professionnelle et un montant de CHF 1'059'822.25 sur le budget de CHF 1'808'800 (compte 3652.348) pour les subventions à la formation professionnelle.

Observation

Ces gros écarts budgétaires laissent sous-entendre des difficultés dans la mise en place de cette nouvelle loi. Le Conseil d'Etat est invité à renseigner le Grand Conseil sur son appréciation de la situation et de préciser les mesures qu'il entend prendre pour atteindre les objectifs fixés dans cette base légale, en collaboration avec les associations professionnelles.

3^{ème} observation

DINT / Observation transversale pour les services du département sur le thème des auxiliaires (compte 3012)

Il y a récurrence de l'emploi d'auxiliaires pour des postes en fait pérennes au Secrétariat général du DINT (archives cantonales), au SJL, à l'OTG, au SDT, au SPEN et au MP.

L'emploi d'auxiliaires pour des postes en fait pérennes est une pratique dommageable, car, non seulement elle est plus chère sur le long terme pour l'Etat, mais aussi elle n'encourage pas la fidélisation de ces employés. Enfin, cela engendre, vu le turnover de ces auxiliaires, des coûts en formation plus lourds pour l'Etat, coûts soit directs ou indirects.

Observation

Le Conseil d'Etat est invité à fournir au Grand Conseil un état des lieux des auxiliaires employés pour des postes en fait pérennes au sein des différents services du DINT, et les perspectives pour leur régularisation.

11. RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS

11.1 Département de la sécurité et de l'environnement

Commissaires M. Philippe Randin, rapporteur
M. Michel Rau

1. Travaux entrepris par la sous-commission

La sous-commission a consacré un entretien à chacun des neuf services du Département pour examiner les comptes de l'année 2011, en présence des chefs de service et des responsables financiers.

Elle a été accompagnée dans ses travaux par M. Jacques Ehrbar, responsable financier du Département. Nous le remercions pour sa grande serviabilité. Au terme de ces visites, la sous-commission s'est entretenue avec Mme Jacqueline De Quattro, Conseillère d'Etat, cheffe du Département. Nos remerciements vont à chacune des personnes rencontrées pour leur disponibilité et leur précieuse collaboration.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	368'954'500	424'104'700
Crédits suppl.	97'617'000	- 34'400
Budget total 2011	466'571'500	424'070'300
Comptes 2011	444'629'036	427'557'475
Différence en CHF	- 21'942'464	3'487'175
Différence en %	- 4.70 %	0.82 %

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	361'115'493	438'504'482
Comptes 2011	444'629'036	427'557'475
Différence en CHF	83'513'543	- 10'947'007
Différence en %	23.13 %	- 2.50 %

c) Comparaison du revenu net

	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010
Revenu net	- 17'071'561	55'150'200	77'388'989

3. Commentaire général

Le dépassement des charges lié à ce département provient d'une décision du Conseil d'Etat de réaffecter l'excédent financier prévu pour la péréquation fédérale (RPT) d'un montant de CHF 100 millions à l'attribution au fonds pour l'énergie et les technologies alternatives. D'autre part, des crédits supplémentaires ont été accordés en cours d'exercice pour un montant de CHF 5'867'300.

Les recettes n'apportent pas de commentaires particuliers si ce n'est que le montant des taxes sur les véhicules, bateaux et cyclomoteurs augmente de l'ordre de CHF 6 millions.

4. **Thèmes d'études**

La commission des finances a décidé de reconduire son thème d'étude sur la rubrique (31852). Pour rappel, le Conseil d'Etat sollicitait ses services de procéder à une coupe de 25 %

Cette directive d'une manière générale a été suivie par les services du Département. Pour respecter celle-ci, ils ont procédé à un lissage de certaines études, qui ont été différées dans le temps

Certaines études ont dû être effectuées malgré cette directive, nous citerons :

Police cantonale :

- mise en place du nouveau système de surveillance électronique (CHF 55'775.00),
- étude pour l'implantation de radars sur la route H144 (CHF 18'082.50)

Service des autos.

- Expertises médicales liées aux mesures administratives que le service doit traiter. Au vu de l'évolution du nombre de cas, il a été nécessaire de demander un crédit supplémentaire totalement compensé de CHF 235'000. La compensation de ce montant s'est faite via les émoluments, car ces analyses médicales sont refacturées aux usagers.

5. **Remarques de détail**

105 Police cantonale

La Gendarmerie vaudoise nous rappelle qu'elle est de plus en plus sollicitée :

Sécurité de manifestations sportives

Sécurité sur les lieux de nouveaux centres de requérants d'asiles (Gland, Orbe, Pully)

Domicile de l'Ambassade des Etats-Unis

CODEX

etc.

Afin de pallier à cette situation, un accord a été convenu avec les différents partenaires qui autorisera une augmentation substantielle d'effectifs de poste pour les années 2012 à 2018.

Tant dans les charges que dans les recettes, les montants sont en diminution par rapport au budget par manque d'effectif comme en témoignent les rubriques ci-dessous :

3014	Indemnités, moins CHF 203'122.85 (heures de nuit et dimanche en moins)
3101	Imprimés, fournitures de bureaux CHF 166'985.80 (consommation de papier basse pour les radars par rapport aux prévisions)
3154	Entretien mach. mat. d'exploitation CHF 221'484.93 (réparation et entretien plus bas que prévu pour les radars et Polycom)
31854	Frais médicaux CHF 192'768.55 (projet de prise en charge médicale à la zone carcérale en collaboration avec le SPEN non réalisé)
4371	Amendes, en moins CHF 2'633'640.75

107 Service des automobiles et de la navigation (SAN)

Les comptes 2011 pour ce service ne dérogent pas à la règle. Ils démontrent une activité toujours en progression comme en témoignent les statistiques de 2007 à 2011 qui nous ont été présentées sur les évolutions des émoluments, les charges du personnel et autres charges.

Les recettes en 2007 de l'ordre de CHF 280 millions ont dépassé allégrement CHF 300 millions en 2011. Les charges en 2007 de CHF 30 millions et en 2011 sont de CHF 32 millions. Malgré cette augmentation du chiffre d'affaires, l'évolution du contentieux est bien maîtrisée. Il est en baisse constante depuis 2007.

Nous tenons à relever que le SAN a obtenu la certification de qualité ISO 9001/2008 et nous félicitons ce service pour cette certification.

109 Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

Ce service est en pleine réflexion sur son organisation territoriale de protection civile (AGILE) qui devrait tendre à diminuer fortement le nombre de régions de 28 à 10. Le montant de Frs. 4.- par habitant versé par les communes a été comptabilisé selon la convention en cours.

Charges :

3011 -CHF 259'050.13 (postes vacants dont celui du chef de service)

Revenus :

4399 -CHF 666'084.80 (diminutions dues au fait qu'en 2010 une recette a été comptabilisée alors qu'elle était destinée à la Police cantonale (correction 2011 effectuée Polycom)

4403 + CHF 383'316.59 (sous estimation de l'encaissement des taxes)

111 Service des eaux, sols et assainissement (SESA)

Durant l'année écoulée, le service accuse des vacances provisoires de postes pour cause de longueur de procédures de recrutement, de modification d'organisation ou d'absence de longue durée (2,4 ETP pendant 7 mois)

Fort heureusement, 2011 a été calme. Il n'y a pas eu d'importantes catastrophes naturelles à signaler.

3147.2 - CHF 936'761.10 (dégâts dus aux forces de la nature)

compensé par

3147.1 + CHF 788'085.17 (entretien des cours d'eau corrigés)

3526.2 --CHF 2'558'800 (absence d'intempéries, crues et les changements de municipalités ont ralenti, voire bloqué, les dossiers d'entretien des cours d'eau)

112 Service des forêts, de la faune et de la nature (SSFN)

La diminution de l'effectif du personnel se poursuit : 7.3 ETP suite au transfert de gardes forestiers et de forestiers-bûcherons.

Ce service s'est beaucoup mobilisé à suivre les conventions programmes afin que celles-ci soient respectées et pour que tous les projets puissent bénéficier d'une subvention.

113 Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN)

Ce service a fourni un effort considérable suite à la décision du Conseil d'Etat d'attribuer CHF 100 millions à un fonds pour l'énergie du Service de l'environnement et de l'énergie.

Le Conseil d'Etat a confirmé le maintien d'un Groupe de travail énergies renouvelables en vue d'assurer la haute surveillance de l'exécution des projets, d'autre part de créer 2 ETP provisoires de 4 ans maximum.

Ce montant de CHF 100 millions s'inscrit à l'augmentation de charge suivante sous la rubrique 113/3801 et attribution à des fonds de bilan.

Ce montant sera attribué aux principaux domaines énergétiques suivants :

• Assainissement des bâtiments	30'000'000.00
• Audit des gros consommateurs	5'000'000.00
• Reprise à prix coûtant, électricité photovoltaïque	15'000'000.00
• Développement du bois énergie	6'000'000.00
• Reprise à prix coûtant, électricité issue de biomasse	5'000'000.00
• Soutien su biogaz issue de la biomasse humide	3'500'000.00
• Soutien à divers projets hydrauliques	6'600'000.00
• Recherche et développement (appui à des projets de hautes écoles)	12'280'00.00
• Soutien à la formation dans le domaine de l'énergie	1'620'000.00
• Opération information et incitation	2'000'000.00
• Ressources de gestion	3'000'000.00
• Réserve	<u>10'000'000.00</u>

Ensemble des investissements

100'000'000'00

Indéniablement, ce montant attribué au DSE est un élément prépondérant des comptes 2011. Il va générer un élan considérable à toutes les initiatives et projets orientés vers l'énergie renouvelable.

114 Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Nous constatons à la rubrique 114/4356 des recettes manquantes de l'ordre de CHF 530'093.76 en fonction des prévisions budgétaires. Elle est motivée par un poste d'inspecteur des eaux non repourvu. Il est regrettable que ce poste n'ait pas été remplacé, car il est prioritaire que les contrôles de l'eau, élément vital à notre santé soient effectués. Il s'agit d'une mission importante de ce service de garantir la qualité de l'eau pour la population vaudoise ceci d'autant plus que cette prestation s'autofinance puisque les contrôles sont refacturés à des tiers.

131 Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)

Les comptes 2011 sont influencés par le transfert des garderies de ce service au SPJ pour un montant de CHF 3'149'800.00 et du personnel auxiliaire CHF 171'300.00. Dès le début de l'année, 2 postes n'ont pas été repourvus, ce n'est qu'uniquelement au mois de novembre 2011 et janvier 2012 qu'ils ont été remplacés. Il est évident que l'activité du bureau d'égalité s'est trouvée ralentie.

6. Dépenses d'investissement :

Nous constatons comme l'année précédente que les dépenses d'investissement du Département sont nettement inférieures aux montants inscrits au budget. Aucun service ne consomme la totalité des sommes annoncées. Le SESA informe que certains projets traités en concertation avec les municipalités ont été ralentis et ont pris du retard suite aux dernières élections communales de 2011. Plusieurs rubriques restent inutilisées, la préparation des projets et les demandes de crédits imposant des durées plus longues que celles imaginées par les services. Inévitablement, les projets sont reportés dans le temps.

11.2 Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Commissaires : M. Eric Walther, rapporteur
M. Guy-Philippe Bolay

1. Travaux entrepris par la sous-commission

Les membres de la sous-commission des finances auprès du DFJC ont consacré sept séances à l'étude des comptes de l'année écoulée. Lors de ces séances, ils ont pu rencontrer les responsables et les principaux collaborateurs de chaque direction générale ou service. Ils ont pu poser toutes questions utiles et ont reçu tous documents, informations et réponses. M. Laurent Schweingruber, responsable financier du Département, les a régulièrement accompagnés lors de ces travaux. Il a notamment contribué à collationner les renseignements utiles sur les aspects transversaux et de portée générale.

Les commissaires ont pu, à la fin de leurs visites des services, s'entretenir et échanger sur ce rapport avec Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, accompagnée de M. Jean-Paul Jubin, secrétaire général et de M. Laurent Schweingruber, responsable financier.

Ils tiennent à remercier chacune et chacun pour sa disponibilité, son aide précieuse, ainsi que pour tous les compléments d'information qui ont été apportés.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	2'534'444'600	441'623'700
Crédits supplémentaires	18'931'200	7'350'300
Budget total 2011	2'553'375'800	448'974'000
Comptes 2011	2'559'369'958	447'362'128
Différence en CHF	5'994'158	1'611'872
Différence en %	0.23%	0.36%

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	2'483'216'020	507'119'045
Comptes 2011	2'559'369'958	447'362'128
Différence en CHF	+ 76'153'938	- 59'756'917
Différence en %	3.07%	11.78%

c) Résumé et évolution des charges et des revenus par rapport aux années précédentes

Année	Charges	Revenus	Charges nettes
2008	2'253'281'853	463'565'084	1'789'716'768
2009	2'438'695'800	502'400'269	1'936'295'530
2010	2'483'216'020	507'119'045	1'976'096'975
2011 budg	2'534'444'600	441'623'700	2'092'820'900
2011 cptes	2'559'369'958	447'362'128	2'112'007'829

Les tableaux ci-dessus montrent que les charges nettes 2011 sont :

- en augmentation de CHF 135'910'855 ou 6.88% par rapport aux comptes 2010 ;
- en augmentation de CHF 19'186'930 ou 0.92% par rapport au budget 2011 ;
- par rapport au budget 2011, elles sont supérieures de CHF 19'186'930 ou 0.92%.

d) Crédits supplémentaires

	+ Charges	- Charges	Charges nettes
2010	26'813'000	29'844'600	- 3'031'600
2011	29'220'900	- 10'289'700	18'931'200

	+ Revenus	- Revenus	Revenus nets	Résultat net
2010	4'056'500	1'138'500	2'918'000	- 5'949'600
2011	7'350'300		7'350'300	11'580'900

e) Tableau récapitulatif par nature des variations des charges et revenus par groupes de comptes

Variation : comptes 2010 budget 2011 - comptes 2011

Gr. de charges	Comptes 2010	Budget 11	Comptes 11	Var. CHF	En -%
30 autorités. pers	1'405'339'931	1'438'601'100	1'450'116'452	11'515'352	+ 0.80%
31 biens, serv. march.	110'107'152	110'610'000	107'683'770	- 2'926'229	- 2.65%
33 amortis.	1'151'141	1'574'500	1'146'847	- 427'652	- 27.16%
35 rembts, part.subv.coll.	173'710'658	175'028'000	180'349'404	+ 5'321'404	+ 3.04%
36 aides, subv.inst. privées.	625'958'383	639'005'700	640'953'731	+ 1'948'031	+0.30%
37 subv. redistribuées	154'362'338	158'600'000	157'532'643	- 1'067'357	- 0.67%
38 attrib. fonds	6'449'226	6'255'800	16'428'062	+ 10'172'262	+ 162.61%
39 imputa. internes	6'137'188	4'769'500	5'159'047	+ 389'547	+8.17%

f) Variation des groupes de revenus Comptes 2010 budget 2011 - comptes 2011

Groupes de revenus	Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2011	Bug. cptes	En %
42 Revenus du patrimoine1	1'259'030	1'192'200	1'277'629	+ 85'629	+7.18 %
43 Taxes, émol.	64'498'348	56'772'700	64'686'384	+ 7'913'684	+ 13.94%
45 Part.rbts coll.pub.	142'097'053	62'193'000	63'821'526	+ 1'628'526	+ 2,62%
46 Autres contr. & sub.	144'042'771	158'556'300	155'776'218	- 2'780'081	- 1.75%
47 Subv, à redistribuer	154'362'338	158'600'000	157'532'643	- 1'067'356	- 0.67%
48 Prélév. sur fonds	119'411	3'620'000	3'583'250	- 36'750	- 1.02%
49 Imputat. internes	740'091	689'700	684'476	- 5'223	- 0,76%

g) Crédits supplémentaires

- 4 crédits supplémentaires ont été accordés par compétence de la cheffe de Département,
- 27 crédits par compétence du Conseil d'Etat
- 5 crédits par compétence de la COFIN

Ces crédits représentent un montant total de CHF 29'220'900

Les compensations en diminution de charges se sont montées à CHF 10'289'700

Les revenus compensatoires ont été de CHF 7'350'000

Le montant net des crédits du département a été de CHF 11'580'900

Les principaux crédits supplémentaires ayant un impact sur les charges brutes ont été accordés notamment pour

Services	Commentaires	CHF
DGEO	Ajustements charges sociales	2'000'000
DGEO	Adaptation frais de télécommunications	325'600
DGEO	Adaptation charges entretien équipements informatiques	600'000
DGEP	Subvention cantonale pour l'ACVIE (extension bâtiment FVE Tolochenaz)	890'000
DGEP	Réaménagement locaux EPSIC	205'000
DGEP	Adaptation et location locaux Sévelin	174'100
DGES	Augmentation de la capacité de stockage informatique ECAL	124'000

DGES	Ajustement budgétaire gestion de l'Ecole / ECAL	387'600
DGES	Ajustement budgétaire mise en place du Master HES –SO MSE (HEIG-VD)	993'000
DGES	Ajustement de mise en œuvre du Master MIT (HEIG-VD)	448'300
DGES	Effets de l'augmentation des effectifs des étudiants HEP	2'147'900
DGES	Ajustements budgétaires personnel et équipement HEIG	870'000
SERAC	Régularisation de collaborateurs auxiliaires	353'000
SERAC	Réallocation interne et Dépôt du Fonds Chaplin au Musée de l'Elysée	280'000
SERAC	Aide exceptionnelle au Théâtre de Vidy	300'000
SPJ	Transfert des charges des garderies du BEFH au SPJ	4'732'200
SPJ	Loyers de Longemalle et déménagement	392'700
SPJ	Fin de personnels auxiliaires + frais de contentieux et poursuites	287'800
SPJ	Préfinancement crèches et garderies : attribution au fonds	10'000'000
SESAP	Prestations de logopédie pour enfants	3'235'500

h) Dépassements budgétaires

90 dépassements budgétaires ont été constatés au bouclage des comptes 2011, pour un montant total de CHF 25'555'398, soit 3.3%.

Pour la plupart de ces dépassements, il n'a pas été possible de présenter des demandes de crédits supplémentaires en raison de bouclages en fin d'année (relation, inter cantonales, avec les communes, les institutions partenaires par exemple)

Les principaux dépassements sont :

Rubrique	Libellé	Dépassement en CHF	Dépass. en %	Commentaire
222 3052	LAA enseignant	343'746	4,75 %	En relation aux types de contrats des remplaçants
222 3512	Part. à enseignant autres cantons	282'372	24.5 %	Augmentation du nombre d'élèves
222 3522	Part. à enseignant des communes	384'815	6.1 %	Augmentation du nombre d'élèves
231 3103	Fournitures scolaires	269'755	58.6 %	Matériel utilisé lors des examens
232 3011	Traitement du personnel	4'764'330*	27.1 %	Sous-estimation budgétaire et transfert ETP.
232 3021	Traitement pers. enseignant	5'212'487*	2.2 %	Sous-estimation budgétaire
232 3065	Indemn. forfait.frais apprentis	862'180	45.9 %	Sous-estimation budgétaire notamment pour les indemnités forfaitaires destinées aux élèves des écoles plein temps
232 3103	Fournitures scolaires	367'118	12.6 %	Matériel revendu aux élèves

232 3652	Aides et subv. enseignement	772'854	13.0 %	Augmentation du nombre d'élèves au gymnase de la Broye
251 3512	Part. à enseign autres cantons	5'574'672	4.2 %	Augmentation en lien l'évolution du nombre d'étudiants
251 3652	Aides subv. enseignement	2'007'757	0.7 %	Contribution aux écoles privées HES
27 3016	Salaires du personnel auxiliaire	144'465	11.8 %	Déménagement Bibliothèque Cèdres

* voir commentaires aux remarques de détail de ce rapport sous DGEP en pages 37 de ce rapport.

i) Reports de crédits

Reports de crédits de 2009 sur 2010	CHF	2'587'600
Reports de crédits de 2010 sur 2011	CHF	306'000
Reports de crédits de 2011 sur 2012	CHF	700'000

j) Bouclements d'investissements en 2011

cpte	Objet d'investissement	Montant décret	Montant dépenses	Résultat virement PP
200'137	Gymn. de Burier:transf.	4'830'000	480'443	3'383'556
200'153	CPNV agrandissement	830'000	52'518	611'481
200'154	EPCA agrandissement	925'000	38'146	701'853
200'186	HEIG réaffect de loc.	2'400'000	2'287'278	22.
200'201	ISREC reprise	17'922'500	17'922'500	--
				Crédit additionnel
200'046	Gymnase de Beaulieu	8'630'000	8'777'685	147'700

3. Evolution des effectifs au niveau du Département

	Rubrique 3011	Rubrique 3021	Rubrique 3022	Total
31.12.2010	1'551.02	8'366.54	89.32	10'006.88
31.12.2011	1'594.95	8'450.85	95.33	10'141.13
Var.10-11	43.93	84.31	6.01	134.25

L'évolution des ETP par services est présentée aux remarques de détail des différents services

4. Remarques par service et de détail

21 Secrétariat général du DFJC

	Charges nettes
Comptes 2010	17'686'595
Budget 2011	11'723'100
Comptes 2011	10'626'406

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	50.76	0.23	0.00	50.99
Au 31.12.11	50.76	0.23	0.00	50.99
Variations	0.00	0.00	0.00	0.00

Fonds des congés sabbatiques COSAB

	Etat 01.01	Alimentation	Congés sabb	DECFO-SYSREM	Etat au 31.12
2009	10'027'103	3'140'300	2'225'306	2'570'150	8'371'947
2010	8'371'947	3'140'300	2'098'005	3'570'150	5'844'092
2011	5'844'092	3'146'500	1'437'125	3'573'250	3'980'217

DECFO SYSREM : quelques procès menés par le SPEV sont encore en cours, notamment au niveau des enseignants travaillant sans tous les titres requis.

Les procédures pourraient durer encore quelques temps avec des risques d'effets rétroactifs depuis 2008.

- 3011 Réductions dues spécialement au transfert de l'informatique pédagogique
- 3016 Réengagement d'un retraité comme auxiliaire afin de terminer un mandat pour l'URSP
- 31111 Machine à détruire les documents pour l'ensemble du bâtiment de la Barre 8
- 3163 Le scannage de documents permet de sensibles réductions du nombre des photocopies
- 31852 - Recours et litiges CHF 9'431
- Communication CHF 12'819
- Appui et conseils CHF 44'262
- Administration et information CHF 783
- 3512 Mandats de CDIP (Conférence suisse) : Vaud assume environ 10% des contributions
CIIP (Conférence romande) : participation vaudoise environ 36% des charges totales
- 3801 Financement du fonds lié aux congés sabbatiques pour le corps enseignant en application de la Lpers
- 3908 Ces imputations internes se terminent à fin 2012 par extinction des conventions informatiques.

22 Direction générale de l'enseignement obligatoire

221 Administration de la DGEO

	Charges nettes
Comptes 2010	10'681'417
Budget 2011	12'369'100
Comptes 2011	10'557'273

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	56,37	16,77	0.00	73,14
Au 31.12.11	56,37	16,77	0.00	73,14
Variations	0.00	0.00	0.00	0.00

Au vu de l'existence temporaire de postes vacants, cette direction a été en mesure de proposer des compensations pour d'autres unités budgétaires (SERAC et aide au Théâtre de VIDY par exemple).

3024 / 2 Acquisition d'une méthodologie en matière d'audit pour les contrôles financiers et comptables des établissements scolaires

31821 Augmentation des frais d'abonnements avec Blackberry par rapport aux natels et peu de marge de manoeuvre

222 Scolarité enfantine, primaire, secondaire et classes de rattachement

	Charges nettes
Comptes 2010	809'801'452
Budget 2011	831'691'000
Comptes 2011	829'664'734

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	304.45	5'642.00	0.00	5946.45
Au 31.12.11	312.25	5'700.84	0.00	6'013.09
Variations	7.80	58.84	0.00	66.64

Effectif des établissements scolaires (nombre d'élèves)

Le nombre des élèves pour l'année 2011 a été de 80'491 en augmentation de 593 par rapport à l'année précédente (voir tableau en annexe).

Périodes d'enseignement comprises dans l'enveloppe pédagogique

Le nombre des périodes d'enseignement dans l'enveloppe pédagogique a été de 146'505, ce qui représente une augmentation de 1'068 par rapport à l'année précédente (voir tableau en annexe).

Premier exercice complet lors duquel la responsabilité de l'informatique pédagogique est assumée par les services utilisateurs. La télémaintenance est en cours d'installation dans les différents établissements scolaires. C'est un projet stratégique qui mobilise actuellement d'importantes ressources afin de diminuer les coûts à moyen et long terme.

3024 Financement de prestations délivrées aux élèves par des intervenants externes

3103 -

31562 Compensations pour le développement de la maintenance à distance des postes informatiques

3171 L'écart découle d'une meilleure comptabilisation des montants (parfois imputés par erreur dans le compte 3091 ou 3063), et du fait de la diminution de la participation des communes aux réceptions scolaires

31852 A l'ordinaire, frais de défense juridique de collaborateurs essentiellement. Le projet de mise en œuvre de la télémaintenance dans les 89 établissements scolaires nécessite toutefois des ressources supplémentaires pendant sa phase actuelle. La dotation du service en la matière a atteint ses limites très rapidement vu l'ampleur de la tâche.

- 3512 Souvent des cas de déplacements de sportifs d'élite ou des artistes
 3512 et
 3522 Le budget est présenté globalement, mais les comptes sont détaillés

23 Direction générale de l'enseignement post-obligatoire

231 Administration de la DGEP

	Charges nettes
Comptes 2010	- 1'370'969
Budget 2011	- 2'561'400
Comptes 2011	- 4'611'510

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	82.49	0.00	0.00	82.49
Au 31.12.11	71.55	0.00	0.00	71.55
Variations	- 10.94	0.00	0.00	- 10.94

Le service s'est rapidement aperçu en cours d'année que le budget était sous-estimé de plus de CHF 10 mios, spécialement au niveau du groupe 30. La compensation interne étant impossible et les montants précis connus qu'en fin d'année, ces charges sont inscrites en dépassement budgétaire.

Les modifications d'imputation des charges en personnel de l'OPTI (de 231.3011 à 232.2011) et des directeurs adjoints des établissements de formation professionnelle (de 232.3021 à 232.3011), prévues au budget 2012, ont été réalisées en 2011 déjà. Globalement, toute la structure financière des établissements de formation professionnelle a été revue.

La mise en place de la FONPRO rencontre quelques problèmes notamment de dissensions entre membres. Un besoin de meilleure sérénité apparaît indispensable.

- 3016 Engagement du remplacement d'un haut collaborateur depuis novembre pour favoriser le passage de témoin
- 3103 Hausse des exigences d'examen suivant des notifications de l'OFFT (200 commissions d'examen)
- 31851/
 305 Commissions de formation professionnelle avec mise en place de nouvelles commissions
- 31852 Notamment : bilan des AESS, étude sur la pénibilité des professeurs de gymnase et nécessité de valider les certificats des ES
- 3652 Un supplément de CHF 890'000 a été nécessaire pour soutenir le projet de nouveau bâtiment de l'ACVIE à Tolochenaz

232 Enseignement secondaire I

	Charges nettes
Comptes 2010	323'825'151
Budget 2011	324'622'100
Comptes 2011	336'844'018

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	173.07	1'946.18	0.00	2'119.25
Au 31.12.11	207.39	1'953.79	0.00	2'161.18
Variations	34.32	7.61	0.00	41.93

Evolution des effectifs des apprentis et étudiants

Les effectifs des gymnases, de la formation professionnelle et de l'OPTI ont augmenté de 249 entre les deux derniers exercices (voir tableau de l'évolution des effectifs présenté en annexe 3).

Evolution des charges et revenus par types d'établissements

Etablissements		Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2011
Gymnases	Charges	177'565'789	177'434'300	183'233'021
	Revenus	9'958'293	10'753'600	8'684'072
Etablissements formation prof.	Charges	152'897'831	151'953'900	155'380'617
	Revenus	22'367'153	24'005'000	24'130'236
OPTI - COFOP	Charges	27'909'321	27'759'300	30'419'391
	Revenus	2'222'344	1'923'600	2'876'637
USIP	Charges		4'156'800	3'501'933
Total	Charges	358'372'942	361'304'300	372'534'964
Enseignement	Revenus	34'547'791	36'682'200	35'690'946
Secondaire II	Net	323'825'151	324'622'100	336'844'017

Balance des charges et revenus relatifs aux enclassements dans ou hors canton :

La balance des charges et revenus en relation avec les enclassements dans et hors canton présente un excédent positif de CHF 1'411'046.40. Le tableau comparatif figure en annexe 4.

- 3081 CHF 80 par mois et apprenti
- 3099 Prestations offertes au personnel
- 31411 Travaux d'entretien non pris en charge par le SIPAL
- 31413 Augmentation des surfaces à entretenir notamment Sévelin
- 4364 Restitution d'un trop perçu du Gymnase de la Broye

25 Direction générale de l'enseignement supérieur

251 Administration de la DGES

	Charges nettes
Comptes 2010	404'632'442
Budget 2011	410'374'900
Comptes 2011	416'602'071

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	16.55	0.00	0.00	16.55
Au 31.12.11	17.50	0.00	0.00	17.50
Variations	+ 0.95	0.00	0.00	+ 0.95

L'évolution du nombre des étudiants dépendant de la DGES, université comprise est de : 17'472 étudiants en 2010 et 17'932 étudiants en 2011 (recensement du 15.10). A cela notre Canton peut ajouter les 8'000 étudiants de l'EPFL sous l'égide de la Confédération.

Université

Subventions cantonales pour l'UNIL

Année	Subvention prévue	Subvention versée	Ecart
2009	252'798'900	252'798'900	---
2010	257'822'100	257'822'100	---
2011	261'674'000	261'674'000	---

Financement fédéral et intercantonal

	Budget 2011	Comptes 2011	Ecart
1 Subventions de base	63'000'000	65'134'498	2'134'498
2 Subv aux investissements	2'300'000	807'158	- 1'492'842
3 Accord intercantonal	51'100'000	52'679'515	1'579'515
Fonds national de la recherche	6'500'000	7'262'279	762'279

1. Les budgets des subventions sont difficiles à appréhender, celles-ci dépendant des performances (recherche, nombre respectif d'étudiants et des relations entre universités, par exemple)
2. Les subventions pour appareils scientifiques dépendent de la fluidité avec laquelle la Confédération traite les demandes

Fonds de réserve et d'innovation de l'UNIL

Etat au 01.01.2011	37'272'690
Prélèvement 2011	3'926'147
Etat au 31.12.2011	33'346'543

251.31852 :

	Budget 2011	Comptes 2011
Frais de fonctionnement du BUD	300'000	296'681
BUD petites études	60'000	62'497
Audit comptes de l'UNIL	100'000	100'000
Totaux	483'700	474'786

Pour le détail des comptes de l'Université, il faut se référer aux pages spécifiques contenues dans la brochure des comptes.

252 Haute école vaudoise

	Charges nettes
Comptes 2010	45'825'610
Budget 2011	52'640'100
Comptes 2011	48'103'480

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	154.10	405.00	89.32	648.42
Au 31.12.11	155.80	422.86	95.33	673.99
Variations	1.70	17.86	6.01	25.57

Le détail des comptes des Hautes écoles vaudoises est présenté aux pages spécifiques contenues dans la brochure des comptes.

Le budget prévoyait que l'année propédeutique en HES-Santé soit incluse dans le mécanisme financier HES-SO pour l'ensemble de l'année; finalement ces étudiants ne sont comptés que pour 2/3 de l'année avec pour conséquences une contribution à la HES-S2 (251.3512) inférieure au budget mais également des forfaits en provenance de la HES-S2 (251.3752 & 252.4652) inférieurs au budget. La subvention du canton aux 2 écoles privées concernées (La Source et l'EESP/251.3652) s'en trouve mécaniquement augmentée car c'est le canton qui finance dorénavant seul cette formation.

HES S2 - Flux d'étudiants sur sol vaudois et variation annuelle

La balance entre les étudiants vaudois inscrits dans des HES d'autres cantons et reçus en écoles vaudoises présente un solde positif de 396 étudiants, en diminution de 14 étudiants par rapport à l'exercice précédent. Le tableau ci-dessous présente l'évolution par domaine d'étude.

Importation nette d'étudiants HES sur sol vaudois

	Comptes 2009	Comptes 2010	Comptes 2011
HES-SO	1'009	990	1023
HES-S2	427	410	396
HES-S3	280	306	324
Total	1'716	1706	1743

Charges et revenus de la HEV

Ecoles		Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2011
S/UB 2522	Charges	37'585'267	39'407'300	41'436'572
HEP	Revenus	1'467'218	1'783'700	1'983'959
	Nets	36'118'949	37'623'600	39'452'613
S/UB 25211	Charges	17'553'946	17'724'700	17'035'419
ECAL	Revenus	17'093'873	17'047'500	18'316'275
	Net	460'073	677'200	- 1'280'856
S/UB 25212	Charges	63'594'321	67'272'600	65'654'184
HEIG-VD	Revenus	56'919'941	56'815'600	60'033'941
	Net	6'674'379	10'457'000	5'620'243

S/UB 25413 HECVSanté	Charges	24'631'852	27'354'100	26'579'531
	Revenus	23'929'737	25'659'200	23'842'089
	Net	702'114	1'694'900	2'737'442
S/UB 25414 Dévelop. HEV	Charges	1'872'612	2'189'800	1'583'066
	Revenus	1'617	2'400	9'028
	Net	1'870'994	2'187'400	1'574'038
Total UB 252 HEV	Charges	145'238'000	153'948'500	152'288'772
	Revenus	99'412'389	101'308'400	104'185'292
	Net	45'825'610	52'640'100	48'103'480

27 Service des affaires culturelles

	Charges nettes
Comptes 2010	47'686'238
Budget 2011	49'786'800
Comptes 2011	49'687'615

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
31.12.10	174,30	0.00	0.00	174,30
31.12.11	179.90	0.00	0.00	179.90
Variations	5.60	0.00	0.00	5.60

Le déménagement de la bibliothèque des Cèdres non budgétisé car décidé après le dépôt du budget a été financé par compensation à l'interne et dans le respect de l'enveloppe globale du SERAC. Les livres sont actuellement stockés à Yvorne sous contrôle de climatisation et d'hygrométrie.

En raison des difficultés financières générées par la crise de l'euro, le Théâtre de Vidy a dû bénéficier d'une aide extraordinaire du canton en collaboration avec la Ville de Lausanne. Le montant versé de CHF 300'000 a été compensé à raison de CHF 100'000 par le SERAC. Le solde a été assumé notamment par le SG (CHF 150'000) et la DGEO (CHF 50'000).

3016 Le dépassement de la rubrique est expliqué par l'opération de déménagement de la Bibliothèque des Cèdres.

31852 La coupe de 25% a été réalisée et adaptée en fonction des institutions dont les priorités ont été adaptées. Toutefois, le financement de collaborations externes avec des personnes au bénéfice du statut d'indépendant a nécessité une opération de crédit supplémentaire totalement compensée afin de respecter les dispositions légales en la matière.

3191 Assujettissement TVA pour certaines prestations de la BCU.

Attribution aux fonds culturels du bilan

	Etat au 31.12.2010	Alim. 2011	Dépenses nettes 2011	Etat 31.12.11
Fonds cantonal des activités culturelles - FCAC	125'952	475'500	395'420	206'032

Fonds pour la formation culturelle des adultes – FCFC	155	100'000	78'000	22'155
Fonds cantonal pour la danse	258'000	330'000	361'000	227'000
Fonds cantonal d'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle	157'014	700'000	782'000	75'014

28 Service de la protection de la jeunesse

	Charges nettes
Comptes 2010	111'215'291
Budget 2010	114'232'900
Comptes 2010	127'114'493

Les comptes du Service sont influencés notamment par la reprise Garderies par transfert des charges pour un montant de CHF 4'732'200 et 39.25 ETP.

Ces Garderies seront sous la responsabilité de DINF à partir de juillet.

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	149.75	0.00	0.00	149.75
Au 31.12.11	154.25*	0.00	0.00	154.25
Variations	4.50	0.00	0.00	4.50

* sans le personnel des Garderies de l'ACV.

	Dossiers actifs	Dossiers suivis	Nouveaux dossiers	Total dossiers	Dossiers archivés	Doss. par AS
2010	4'831	4'768	1'530	6'281	1'450	71.00
2011	4'795	4'687	1'610	6'344	1'549	67

Baisse sensible du nombre moyen de dossiers par ASPM : (2010 = 70,5 dossiers. 2011 :67 dossiers)

Les mandats d'évaluations en divorce, ordonnés par les autorités judiciaires, présentent une liste d'attente de près de cinquante dossiers et 3,5 mois d'attente.

Etat du Fonds pour la protection de la jeunesse et de l'enfance malheureuse et abandonnée

	Etat 01.01	Alimentation	Utilisation	Etat 31.12
2010	1'504'065	4'620'390	2'457'486	3'666'969
2011	3'666'969	15'344'383.66	2'685'601.69	16'325'750.97

Le fonds a bénéficié d'un apport de CHF 10 mio pour financer la création de places d'accueil en garderies dans le cadre de l'utilisation de la réserve en relation avec la péréquation financière.

Les principaux prélèvements 2011 ont été faits pour :

Contribution FAJE	2'200'000.00
Mandat de recherche sur les Roms	78'000.00
Diverses aides et subventions en faveur des mineurs	407'601.69

- 3011 Augmentation due notamment à une plus forte fréquentation des garderies
Les absences pour maladies et accidents représentent environ 6 ETP
- 3016 Nécessité est faite de garantir en permanence un personnel d'encadrement idoine des enfants des crèches
- 3184 Frais d'avocats pour soutenir un collaborateur
- 3161 Loyer de Longemalle dès le premier septembre soit CHF 275'500 en 2011, soit un montant annuel de CHF 826'500
- 4313 Augmentation des émoluments pour la surveillance des droits de garde et des mesures éducatives
- 4331 Augmentation de la fréquentation des garderies
- 4361 Intégration précoce, soutien du SESAF pour l'intégration d'enfants en situation de handicap dans les Garderies de l'ACV.

29 Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation

	Charges nettes
Comptes 2010	203'371'806
Budget 2011	287'942'300
Comptes 2011	287'419'250

ETP	Rub. 3011	Rub. 3021	Rub. 3022	Total
Au 31.12.10	389.18	356.36	0.00	745.54
Au 31.12.11	389.18	356.36	0.00	745.54
Variations	0.00	0.00	0.00	0.00

Les comptes du SESAF sont dans la cible budgétaire hormis la problématique des charges de la logopédie indépendante.

Les prestations de validation des acquis ont été assumées par la Direction de l'enseignement postobligatoire pour l'exercice 2011.

- 3024 Si les charges de la logopédie ont augmenté d'environ CHF 1,5 mios, par rapport aux comptes 2010 qui avaient nécessité un crédit supplémentaire, cette année le dépassement budgétaire est de CHF 3'235'500 et un crédit sera certainement nécessaire en 2012. Un accord avec les milieux concernés devrait permettre de limiter les coûts.

Au final c'est une somme de CHF 800'000 non compensée qui a été enregistrée en fin d'année

- 3131 Fermeture de la dernière classe pour enfants sourds
- 3111 Déménagement de l'ensemble du Service sur les sites de Cité-Devant 11 et 14.

- 3188 Variation des frais de transports des élèves en situation de handicap fréquentant l'école régulière. Passage de plus de 50 tarifs reconnus par l'Assurance invalidité à un tarif unique. Le Service étudie actuellement la mise en soumission des transports des élèves dépendant du Service.
- 3301 Procédures de recouvrement de prêts soldés par un acte de défaut de bien et ajustement du correctif d'actif 2011 à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage.
- 4522 Retrait du régime d'enseignement spécialisé de la facture sociale ainsi que l'introduction du régime des bourses d'études et d'apprentissage.

5. Dépenses d'investissement

	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Budget 2011	67'773'000	14'276'000	53'497'000
Comptes 2011	44'976'037	6'493'068	38'482'969

Principales dépenses d'investissement

cpte	sujet	Budget dep	Bud,rec	net	Cptes dep	Cptes rec	net
200'135	Université-Géopolis	45'000'000	14'000'000	31'000'000	24'064'908	6'493'000	17'571'908
200'193	Université-Amhipôle	2'500'000	0	2'500'000	0	0	0
200'206	Heig-Vd-Agrandissement	3'000'000	0	3'000'000	954'766	0	954'766
200'172	Chartem	743'000	96'000	647'000	303'085	70'000	233'085
200'211	Gymnases vd	1'780'000	0	1'780'000	864'526	0	864'526
400'066	Cofop	100'000	20'000	80'000	297'571	100'000	197'571
500'024	EPC et gymn Marcelin	0	0	0	267'140	0	0
500'073	EIVD	0	0	0	0	-171'800	- 171'800
500'800	Epc et gymn, de Nyon	8'800'000	0	8'800'000	6'303'365	0	6'303'365

Commentaires

Géopolis : la réalisation du projet a été moins rapide que planifié lors de l'élaboration du budget d'investissement 2011, néanmoins la livraison du bâtiment devrait avoir lieu à l'automne 2012.

Amhipôle : l'élaboration de l'exposé des motifs pour le crédit d'étude de cet objet a pris plus de temps que prévu, celui-ci devrait être traité par le Grand Conseil en 2012.

Heig-vd agrandissement : le crédit d'ouvrage a été adopté ce printemps, les travaux n'ont donc pas débuté en 2011 comme initialement prévu.

ANNEXES

Annexe 1 :

Evolution du nombre des élèves de la DGEO

Cycle	Enfantine	Primaire	Sec.	Racc.	Total
2008	13'491	29'233	35'681	561	78'966
2009	13'619	29'055	35'460	551	78'685
2010	14'059	28'978	36'266	595	79'898
2011	14'448	28'900	36'563	580	80'491
Var.10-11	389	- 78	297	- 15	593

Annexe 2

Evolution du nombre des périodes d'enseignement de l'enveloppe pédagogique de la DGEO

Cycle	Enfantine	Primaire	Secondaire	Raccord.	Total
2008	18'018	48'114	75'535	1'148	142'816
2009	18'905	47'821	75'031	1'127	142'887
2010	18'250	48'962	76'916	1'309	145'437
2011	18'755	48'868	77'606	1'276	146'505
Var. 10/11	505	- 94	690	- 33	1'068

Annexe 3

DGEP : Evolution des effectifs des étudiants et apprentis de l'enseignement secondaire 2

Effectifs	Gymnases	Form. prof.	OPTI	Total
Au 31.12.08	10'249	19'369	1'072	30'690
Au 31.12.09	10'451	20'580	982	32'013
Au 31.12.10	10'666	22'081	1'008	33'755
Au 31.12.11	10'844	22'147	1'013	34'004
Var. 10/11	+178	+66	+5	+249

Annexe 4

DGEP : Evolution de la balance des charges et revenus des enclassements dans et hors canton

	Charges 231.3512	Revenus 231.4512	Revenus 232.4512	Excédents
2010	10'544'757.10	5'884'405.85	15'529'442.00	10'869'090.75
2011	10'421'058.45	5'869'615.60	16'831'580.00	12'280'137.15
Variations	-123'698.65	-14'790.25	+1'302'188.00	+1'411'046.40

Annexe 5

DGES : Balance du nombre des étudiants des HES dans ou hors canton

	Etud. vaudois hors canton	Etud. hors canton en écoles vaudoises	Import. nette
Comptes 2007	278	619	341
Comptes 2008	258	661	403
Comptes 2009	259	685	426
Comptes 2010	274	685	411
Budget 2011	293	721	428
Comptes 2011	255	651	396
Cptes - Budget 2011	- 38	- 70	- 32

Annexe 6

DGES : HES SO – Evolution des revenus, contributions

	Revenus études principales	Contributions à HES-SO	Solde en faveur du Canton
Comptes 2008	52'647'000.00	54'420'000.00	1'800'000.00
Comptes 2009	58'643'500.00	57'410'000.00	1'233'500.00
Comptes 2010	57'568'191.27	59'558'504.13	1'990'312.86
Budget 2011	59'212'766.00	59'600'000.00	- 387'234.00
Comptes 2011	59'789'871.69	64'967'726.65	- 5'177'854.96
Comptes - Budget 2011	577'105.69	5'367'726.65	- 4'790'620.96

Annexe 8

SESAF : Nombre de boursiers par type de formation

Catégories de formation	Versements 2010			Versements 2011		
	Nbre de bourses	Total alloué	Moyenne	Nbre de bourses	Total alloué	Moyenne
Ecoles maturité gymnasiale	1'070	6'965'040	6'509	1'124	7'546'790	6'714
Culture générale	388	2'147'130	5'534	312	2'154'915	6'907
Ecoles prof. à plein temps	491	3'944'400	8'033	422	3'831'105	9'078
Apprentis et. form. pratique	1'898	13'744'881	7'242	1'882	14'423'356	7'664
Form. prof. supérieure	248	2'566'025	10'347	212	2'390'350	11'275
HES	794	10'176'910	12'817	771	9'928'710	12'878
HEP						
Uni / EPF	1'142	11'285'790	9'882	1'070	10'935'604	10'220
Autres	3	31'530.00	10'510			
Totaux	6'034	50'861'706	8'429	5'793	51'210'830	8'840

11.3 Département de l'intérieur

Commissaires : Mme Fabienne Freymond Cantone, rapportrice
Mme Jaqueline Bottlang-Pittet

1. Travaux entrepris par la sous-commission

Les commissaires ont rencontré les chefs de tous les services du Département, rencontres échelonnées sur quatre demi-journées consacrées à l'examen des comptes 2011. Ces rencontres se sont faites dans la plupart des cas dans les bureaux du Service auditionné, et, pour le SPEN, à la prison de Bois-Mermet. Ces visites ont permis de visualiser ce qui se traduit en chiffres dans les comptes. Ce lien avec le terrain a été particulièrement apprécié ; les collaborateurs rencontrés ont tous montré leur forte implication dans leur fonction. Les deux commissaires remercient les chefs de service et les collaborateurs de l'Etat qui les ont diligemment renseignées et leur ont fourni tous les documents nécessaires à leur mandat, ainsi que M. Roger Schibenegg, responsable de l'unité financière du Département, qui les a accompagnées tout au long de leurs entretiens.

Au terme de leurs travaux, les commissaires ont également eu l'occasion de rencontrer Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux pour un bilan final ; elles lui expriment ici leur remerciement.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	296'358'200	69'967'000
Crédits supplémentaires	6187500	1'137'400
Budget total 2011	302'545'700	71'104'400
Comptes 2011	291'934'527	67'460'425
Différence en CHF	- 10'611'172	- 3'643'974
Différence en %	- 3.51	- 5.12

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	230'452'895	47'491'458
Comptes 2011	291'934'527	67'460'425
Différence en CHF	61'481'631	19'968'967
Différence en %	26.68	42.05

3. Remarques générales

3.1. Les **charges du DINT** dans les comptes 2011 présentent une baisse de CHF 4.4 mios en regard du budget ; les comptes 2011 montrent par contre des charges très supérieures, de CHF 61.5 mios, par rapport aux comptes 2010 (voir tableau ci-dessous) :

Services / UB	Comptes 2011	Comptes 2010	Ecart
SG / 302	23'548'303	13'960'181	9'588'122
SJL / 303	33'302'506	20'054'746	13'247'761
ASF / 304	2'072'104	1'855'679	216'425
OTG / 305	10'505'123	9'638'759	866'365
SDT / 307	10'831'308	10'799'264	32'044
SPEN / 308	86'294'170	83'876'670	2'417'499
SECR / 309	90'328'234	87'798'894	2'529'341
MP / 310	35'052'779	2'468'703	32'584'075
TOTAL	291'934'527	230'452'895	61'481'632

Ces principales évolutions suscitent les commentaires suivants :

UB 302 : Le Secrétariat général du DINT a absorbé, dans les comptes de son unité du logement, CHF 10 mios en écriture de clôture. Cette écriture se veut une provision pour une mise à disposition de subventions pour les communes dans le cadre de la politique cantonale du logement, en compensation des intérêts qu'annuellement le SAGEFI portera comme intérêts de la dette. En d'autres termes, le canton subventionne les communes en prenant à sa charge tout ou partie des intérêts de la dette ; cette dernière reste toutefois inscrite dans les comptes de la commune. Le SAGEFI règle les intérêts et compense cette opération par le biais d'un fonds spécifique. Ceci explique les CHF 10 mios de charges en plus par rapport à 2010 ; le budget 2011 n'est dépassé que de CHF 5 mios par contre, car l'aide à la pierre est inférieure d'env. CHF 5 mios par rapport aux prévisions (voir brochure des comptes 2011, page 93, 3655).

UB 303 : Le SJL présente une baisse de charges de plus de CHF 2.8 mios en comparaison du budget, mais une augmentation de près de CHF 13.3 mios par rapport aux comptes précédents. Ces mouvements sont dus d'une part :

- à l'amortissement de créances et débiteurs inférieur de CHF 6.0 mios par rapport au budget, mais supérieur de CHF 12.6 mios par rapport aux comptes précédents (nettoyage opéré à fin 2011) et
- à la continuité entre les comptes 2011 et 2010 des indemnités payées aux avocats d'office pour assistance judiciaire, mais à leur dépassement du budget de plus de CHF 3.3. mios (sous-budgétisation, cette dernière a été corrigée partiellement dans le budget 2012),

UB 304 : A noter le bénéfice engrangé pour la première fois par l'Office de l'Autorité de Surveillance des fondations. Cet Office est devenu un établissement autonome dès le 1^{er} janvier 2012. Les mouvements notables dans les comptes de cet Office, soit par rapport au budget soit par rapport aux comptes 2010 sont soit dus à des adaptations salariales de son personnel après DECFO-Sysrem, soit à des augmentations de charges pour déménager l'Office dans ses nouveaux locaux et les meubler. Une facturation à la nouvelle entité de ces charges liées au déménagement s'est faite et ressort dans les recettes (compte 4356).

UB 305 : L'OTG montre des chiffres dans la continuité ; si les charges sont en hausse de CHF 1 mio par rapport à 2010, c'est dû à l'accroissement du personnel octroyé à cet Office. Le loyer, légèrement surévalué en 2011 par rapport au budget, atteindra les montants qui y étaient prévus en 2012 vu le besoin de nouveaux locaux pour cet Office qui s'occupe de toujours plus de mandats (nouvelle législation fédérale et cantonale sur le droit des tutelles). De nouvelles ressources deviennent indispensables au vu de ce fort accroissement de la charge de travail.

UB 307 : Pour le Service du Développement du Territoire, les comptes sont aussi dans la continuité. A noter surtout la non-utilisation du total du budget disponible pour le personnel, au vu de plusieurs vacances de poste et du remplacement de collaborateurs partants par des personnes plus jeunes.

UB 308 : Le SPEN voit ses charges inférieures d'environ CHF 5.2 mios par rapport au budget 2011, alors qu'il y a une augmentation de CHF 2.5 mios par rapport à 2010. Ces mouvements proviennent :

- d'une baisse de CHF 1.8 mio de toutes les charges salariales (groupe 30) par rapport au budget, mais d'une hausse de CHF 1.3 mio par rapport à 2010 au vu de l'adaptation des ETP opérée en 2011 suite à l'affaire Vogt. Le décalage entre budget et comptes est dû au temps passé entre la date de libération de postes du personnel en partance et celle de l'engagement du personnel nouveau. A se rappeler qu'il y a eu

de nouveaux recrutements à la tête des différentes prisons du Canton et d'une directrice financière, la plupart finalisés début 2012.

- d'une stabilité (+ CHF 0.2 mio) dans les frais de détention entre budget et comptes, mais une hausse de CHF 1.3 mio entre 2011 et 2010, due essentiellement à la hausse de placements hors canton de Vaud vu la transformation de la Division Haute sécurité des EPO. L'effet sur les comptes 2011 a été partiellement maîtrisé grâce à la diminution de la population carcérale ayant suivi l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure pénale (diminution temporaire, car la hausse a repris dès le 3^e trimestre 2011 ; il y a sur occupation ce printemps 2012, avec matelas à terre, dans les établissements de Bois-Mermet (plus de 160% de taux d'occupation) et de La Croisée (plus de 140%).

- d'une nette baisse de CHF 1.5 mio de la facture des frais médicaux et hospitalisation par rapport au budget et de CHF 0.7 mio par rapport à 2010 : de plus en plus de détenus sont affiliés à une caisse maladie et le nombre de personnes placées en institution spécialisée sont en baisse par rapport à ce qui avait été budgété;

- pour le reste, au vu du non dépensé dans toute une série de comptes du SPEN, on peut y voir soit une budgétisation 2011 très confortable (postes liés aux énergies, l'achat et l'entretien de machines ou matériel divers) soit d'un effort fait pour contrôler les charges, par exemple visible dans le regroupement des achats pour les denrées alimentaires, ainsi qu'un effet « baisse de personnes détenues entre 2011 et 2010 ».

UB 309 : Le SeCRI contient dans ses comptes CHF 14.1 mios de participation de l'Etat aux charges communales de prévoyance sociale suite à l'accord canton-communes post-RPT, montant qui a augmenté de CHF 1.4 mio par rapport au budget et de CHF 0.3 mio par rapport à 2010, ces variations expliquant une bonne part de la hausse des dépenses de ce Service (+ CHF 1.0 mio par rapport au budget et + CHF 2.5 mios par rapport à 2010). Pour le reste, l'élection complémentaire au Conseil d'Etat et les élections communales et fédérales ayant eu lieu en 2011 expliquent les fortes hausses sous les postes Imprimés et fournitures de bureau ainsi que dans les Frais de port.

UB 310 : Les comptes du Ministère public sont inférieurs de CHF 1.0 mio par rapport au budget, mais n'ont rien de comparable avec les comptes de 2010, puisque, alors, le Ministère public avait des comptes reflétant la situation avant la réforme CODEX, avec un montant de charges de CHF 2.4 mios. Les principales variations par rapport au budget sont soit un consommé plus bas que le budgété dans le groupe 30 dû à des vacances temporaires de poste, à CHF 0.7 mio d'économie par rapport au budget du loyer préalablement calculé par le SIPAL, mais à CHF 1.5 mio d'indemnités supplémentaires versées aux experts judiciaires, ce poste étant difficilement évaluable à l'avance et hautement conjoncturel. A noter le compte 3909 – Imputations diverses internes, frais facturés par la Police, imputation qui ne semble pas vraiment nécessaire vu que des imputations internes ne sont pas faites avec le SPEN, par exemple, autre Service qui travaille avec le MP.

A noter le dépassement presque systématique du budget des assurances sociales par rapport au budget : il semble que des codifications dans le logiciel du SPEV pour calculer le budget 2011 de ces dernières dépenses ait amené cette erreur visible dans pratiquement tous les services de ce département. Compte tenu du fait que ce phénomène n'est visible qu'au DINT, il est possible qu'il s'agisse d'une erreur de saisie au sein des services.

3.2. Les **revenus du DINT** sont en baisse de quelque CHF 2.5 mios en regard du budget, mais en augmentation de CHF 20.0 mios en comparaison avec 2010. Les explications principales en sont les suivantes :

UB 303 : Le SJL voit une forte augmentation des remboursements des frais des instances judiciaires par rapport à l'année précédente (+ CHF 20.5 mios) vu que ces montants ont été repris de l'Ordre judiciaire. Mais leur baisse de près de CHF 5.3 mios par rapport au budget s'explique par la moindre facturation des notes de frais pénales suite à la révision du Code de procédure pénale.

UB 308 : Le SPEN enregistre une augmentation de ses revenus de CHF 6.1 mios par rapport au budget et de CHF 3.3 mio par rapport à 2010. C'est le montant des amendes qui explique la plus grosse part de ces écarts vu la reprise par le SPEN dès août 2011 du recouvrement des amendes peines pécuniaires en demeure aux préfectures du district, avec un plus de CHF 3.4 mio (jours-amendes et conversions d'amendes) par rapport au budget; ainsi que des recettes supplémentaires hospitalières et d'établissements pour CHF 2.9 mio, au vu de la hausse de placements opérés par d'autres cantons dans le nôtre.

UB 309 : Le SeCRI a bénéficié de moins d'amendes judiciaires et préfectorales que prévu au budget (- CHF 3.1 mios) et en 2010 (- CHF 4.9 mios) vu la nouvelle loi fédérale sur les transports et le nouveau Code de procédure pénale.

4. Thèmes d'étude

Les membres de la sous-commission ont examiné pour chaque service ou office le compte 31852 – mandats pour en connaître le contenu et sa cohérence avec le budget demandé. Tous les Services ont soit tenu le budget, soit dû le dépasser pour des mandats de type urgents (SPEN en marge de l'affaire Vogt, SJL pour des causes légales en cours). A noter que l'OTG, sans budget pour le 31852, s'est vu « payer » par le Secrétariat général du DINT les frais liés à la réorganisation de l'Office.

S'agissant des auxiliaires, thème d'étude pour le DINT que s'est fixée la sous-commission, nous notons la récurrence de l'emploi d'auxiliaires pour des postes en fait pérennes. Cette pratique est dommageable, car, non seulement elle est plus chère sur le long-terme pour l'Etat, mais aussi, elle n'encourage pas la fidélité de ces employés aux contrats à durée déterminée et engendre, vu leur turnover, des frais et des coûts indirects en formation plus lourds. Ces auxiliaires, en fait employés dont les Services ont un besoin fixe avéré, se retrouvent au Secrétariat général du DINT (Archives cantonales), au SJL, à l'OTG, au SDT, au SPEN et au MP.

5. Remarques de détail

302 *Secrétariat général du DINT*

3011 Dans le Secrétariat Général se trouvent, outre les postes liés à ce Service d'Etat-majour, les Archives cantonales comptant pour 12.85 ETP et l'Unité du Logement pour 8.8 ETP.

303 *Service juridique et législatif*

3016 Poursuite de l'intensité du travail de recouvrement (stock ouvert d'environ 50'000 dossiers pour CHF 80 mios) ; la dotation en personnel actuelle (avec 2 auxiliaires, qui font en fait un travail qui va dans la durée) permet juste de suivre le courant ; le stock de dossiers ouverts devrait baisser lorsque le processus de recouvrement des frais pénaux sera totalement informatisé.

3184 Poursuite du travail en vue de l'encaissement des notes de frais pénaux (NFP), toujours dans cette phase de rattrapage du retard accumulé depuis 2002.

31855 Différence liée à l'augmentation du nombre des dossiers de l'assistance judiciaire.

3186 Différence liée à l'augmentation du nombre des dossiers de l'assistance judiciaire.

3801 Il s'agit de montants encaissés relatifs aux créances compensatrices qui sont versés au fonds pour la lutte contre les toxicomanies.

43621 Remboursement des frais de poursuite, imputés dans la rubrique 3184.

43622 Ce compte regroupe deux types d'encaissement : les dépens en faveur de l'Etat et les remboursements de frais judiciaires dans les affaires traitées par le secteur juridique du SJL, ainsi que les remboursements de frais de poursuite pour les NFP.

4371 Recettes aléatoires, puisqu'il s'agit de montants de créances compensatrices facturés, mais non encore encaissés ; la réalité des encaissements, avec un décalage évident, apparaît à la rubrique 3801.

304 *Office de l'Autorité de surveillance des fondations*

Par cet office, le Canton de Vaud répond aux exigences fédérales en matière de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle. Rappelons que le Canton a le contrôle de l'ensemble des fondations (culturelles, sportives, caisses de pension, à l'exception des grandes fondations telles Nestlé ou CFF par exemple qui sont contrôlées par la Confédération). Le Canton ne peut intervenir en ce qui concerne les décisions, mais est néanmoins garant du bon fonctionnement. Les comptes de charges et de recettes tendent à un équilibre plus que réalisé pour l'exercice 2011 avec un excédent de recettes de CHF 127'000 pour un total de charges de CHF 2'072'1049.

A noter que la réforme visant une modification du cadre légal fédéral allant vers davantage d'indépendance administrative de cet office en regard de l'Administration cantonale a abouti. Ainsi, il y a eu création d'une entité de droit public supra-cantonale, avec les cantons de Neuchâtel, Fribourg, Valais et le Jura au 1^{er} janvier 2012, entité qui devra équilibrer ses comptes. Ceci équivaudra à une disparition des comptes de l'Etat de l'UB 304 dès 2012.

305 Office du tuteur général

Le fonctionnement de cet office est en relation directe avec l'évolution de notre société, à savoir, d'une part, des personnes qui vivent de plus en plus âgées, ne sont plus en mesure de gérer leurs affaires, et qui ont donc recours à des tutelles ou des curatelles, et, d'autre part, des jeunes dans une plus grande précarité qui recourent à une protection, sans parler des divers problèmes d'addiction qui nécessitent un suivi toujours accru des personnes touchées. La complexification des dossiers à suivre a pour conséquence un recours accru au Tuteur général au détriment d'un suivi privé. De plus, l'évolution du droit fait que progressivement, et avec un plein effet dès 2013, il y a transfert de dossiers des privés vers l'OTG (30 en moyenne chacun de ces derniers mois).

Conséquence directe de cette remarque préalable, une moyenne adéquate en statistique de nombre de dossiers par ETP (50 en moyenne) est dépassée (59 fin 2011), des renforts vont être nécessaires dès cette année. L'EMPL sur la thématique des tutelles va permettre de poursuivre la solidification de cet office et de l'organiser de manière pérenne pour qu'il puisse absorber dans les meilleures conditions possibles l'arrivée d'autres et nombreux nouveaux dossiers, mais ne va probablement pas suffire dans le nombre de nouveaux ETP proposés.

307 Service du développement territorial

Il y a stabilité générale dans ce Service ; à noter la présence toujours plus forte des projets d'agglomération dans les comptes du SDT, notablement visible dans le 31852 – mandats. Les divers chefs de projets d'agglomération sont payés par le biais de la LADE, au DEC (subventions Chefs de projets).

308 Service pénitentiaire

De manière générale, il est à noter que le SPEN, après une forte implication de sa Direction ad intérim et du Conseil d'Etat, finit sa restructuration : le Conseil d'Etat a notamment décidé de renforcer le personnel au niveau de l'Etat major, du domaine socio-éducatif et des formateurs. Cet effort se voit pour l'heure principalement dans le compte des Auxiliaires – 3016. qui dépasse largement le budget et s'inscrit dans les comptes 3011 et charges sociales liées dès 2012.

- 3091 Les frais liés à la formation relèvent du SPEV sauf pour ceux s'agissant des collaborateurs du SPEN.
- 31857 Diminution liée à la bascule des prestations complémentaires dans la facture sociale.
- 31858 Rubrique concernant les détenus placés dans des établissements hors canton
- 3651 Contribution à la Fondation Vaudoise de Probation.
- 4321 Ces recettes reflètent les rentrées venant de détenus «étrangers» au canton ; elles sont difficilement prévisibles.

309 Service des communes et des relations institutionnelles

Au global, le SeCRI a surtout vu une adaptation à la baisse de son personnel, suite à l'adaptation de l'organisation des préfectures. Ceci impacte les comptes 3011, mais aussi les frais de transport, de représentation, de repas et les loyers.

- 3101 Le montant de cette rubrique est lié à l'organisation des scrutins, peu prévisibles au vu de l'existence d'élections complémentaires.
- 3181 Ce compte contient tous les frais de port liés au secteur des droits politiques et est directement lié à l'organisation des scrutins.

310 Ministère public

Cette unité est sans changement notable par rapport au budget.

6. Dépenses d'investissement

	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Budget 2011	16'340'000	1'452'000	14'888'000
Comptes 2011	18'040'288	5'829'309	12'210'979

Les investissements 2011 du DINT sont ventilés comme suit :

UB	Service	Budget	Comptes
307	SDT	9'100'000	8'986'403
308	SPEN	5'288'000	3'224'576
Total		14'888'000	12'210'979

11.4 Département de la santé et de l'action sociale

Commissaires : M. Rémy Jaquier, rapporteur
Mme Anne Baehler Bech

1. Travaux entrepris par la sous-commission

La sous-commission a consacré 5 demi-journées à l'examen des comptes 2011. La séance de présentation des comptes du CHUV a eu lieu sur le site de Cery, en présence des représentants de la direction générale du CHUV et des responsables médicaux en charge de la psychiatrie générale et de l'âge avancé ; cette séance s'est conclue par une visite des bâtiments actuels, datant de 1960, et une présentation du projet lauréat du concours d'architecture organisé en vue de la reconstruction d'un hôpital psychiatrique de nouvelle génération. Durant ses travaux, la sous-commission a rencontré Mme et MM. les chefs de service et leurs collaborateurs, qui ont répondu à leurs demandes et fourni tous les documents nécessaires à l'exécution de leur mandat. Qu'ils soient remerciés pour leur disponibilité et la qualité des informations reçues.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	2'581'167'500	904'778'100
Crédits supplémentaires	69'163'600	26'059'900
Budget total 2011	2'650'331'100	930'838'000
Comptes 2011	2'619'881'175	914'074'921
Différence en CHF	-30'449'925	-16'763'079
Différence en %	-1.15	-1.80

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	2'485'850'298	922'486'173
Comptes 2011	2'619'881'175	914'074'921
Différence en CHF	134'030'877	-8'411'252
Différence en %	+5.39	-0.91

3. Remarques générales

Comparaison avec le budget 2011

Les charges brutes 2011 diminuent de CHF 30,4 mios (-1,15 %) par rapport au budget, inclus les crédits supplémentaires de CHF 69,2 mios accordés en cours d'année. Sans les crédits supplémentaires, cet écart défavorable s'élève donc à CHF 38,7 mios, dont les principales explications sont les suivantes :

SASH (- CHF 14,0 mios) : augmentation des subsides à l'assurance maladie liée à une augmentation des primes des jeunes assurés ; augmentation des reports de soins liée au report de 10 mois de la facturation des soins aux résidents d'EMS ; entrée en vigueur retardée du nouveau régime des PC familles et des rentes pont.

SPAS (+ CHF 46,3 mios) : augmentation des charges du RI suite à l'entrée en vigueur retardée du nouveau régime des PC familles et des rentes pont ; diminution des subventions aux institutions privées et progression du taux de recouvrement des avances de pensions alimentaires.

SSP (+ CHF 3,0 mios) : indexation des salaires en hospitalisation et rattrapage DECFO 2010/2011 au CHUV ; résultat négatif du bouclage de la CEESV ; augmentation des tarifs d'hospitalisation ; augmentation des charges d'enseignement et de recherches ; diminution du service de la dette des EMS et diminution des subventions suite aux retards observés dans la mise en œuvre de PIMEMS.

Les revenus bruts sont inférieurs de CHF 16.8 mios (-1,80 %) au budget y compris les crédits supplémentaires.

En 2011, les charges nettes du DSAS diminuent ainsi de CHF 13,6 mios par rapport à celles budgétisées (y compris les crédits supplémentaires).

Comparaison avec les comptes 2010

Les charges brutes 2011 présentent une augmentation de CHF 134 mios (+5,39%), s'expliquant principalement comme suit :

SASH (+ CHF 65 mios) : augmentation des subsides à l'assurance maladie pour bénéficiaires PC ; augmentation des PC AVS/AI en home et à domicile; diminution des aides individuelles liées aux reports de soins et à domicile.

SPAS (+ CHF 52 mios) : augmentation des dossiers et des prestations RI ; augmentation de l'aide à l'insertion sociale (MIS) ; augmentation des subventions aux institutions privées ; augmentation des frais de placement en institution.

SSP (+CHF 14 mios) : indexation des salaires et croissance de l'activité en milieu hospitalier ; augmentation des frais liés aux tâches spéciales, de formation et de recherche ; pas de remboursements anticipés des emprunts contractés par les EMS en 2011 (alors que les comptes 2010 avaient fait l'objet d'une écriture de bouclage de + CHF 46 mios).

Les revenus bruts présentent une diminution de - CHF 8,4 mios (-0,91%), dont le principal montant provient de la diminution de la participation des communes sur l'évolution des charges de la facture sociale, partiellement compensé par une augmentation des subsides fédéraux pour l'assurance maladie..

En finalité, les charges nettes du DSAS augmentent de CHF 142.4 mios en 2011, par rapport aux comptes 2010.

Facture sociale 2011

Le décompte définitif de la facture sociale présente un supplément de CHF 24'918'592 par rapport au budget facturé sous forme d'acomptes aux communes. La principale augmentation par rapport au budget concerne le RI (régime no 3). Après déduction du montant de CHF 13'543'601, au titre de participation du canton à la RPT, le montant réellement facturé aux communes en 2011 sera de **CHF 556'005'791**.

Facture sociale 2011 comparée au budget 2011

Version résumée	Budget 2011	Comptes 2011	Ecart en CHF	Ecart en %
1. Prestations complémentaires à domicile et hébergement	194'372'300	192'271'149	-2'101'151	-1,1
2. Assurance maladie	43'237'400	47'163'256	+3'925'856	+9,1
3. RI et participation cantonale à l'assurance chômage	172'040'600	200'840'354	+28'799'754	+16,7
4. Subventions et aides aux personnes handicapées	86'827'700	85'546'708	-1'280'992	-1,5
5. Prestations pour la famille et autres prestations sociales	21'315'900	17'107'440	-4'208'460	-19,7
6. Bourses d'étude et d'apprentissage	26'836'900	26'620'485	-216'415	-0,8
TOTAUX	544'630'800	569'549'392	+24'918'592	+4,6

Facture sociale 2011 comparée à celle de 2010

Cette comparaison n'est pas possible, à cause de la nouvelle composition de la facture sociale dès janvier 2011, suite à l'acceptation par le GC de l'EMPD 272 en juin 2010.

Dès 2011, trois régimes sont à la charge exclusive de l'Etat, en contrepartie d'une bascule de 6 points d'impôts des communes au canton. Pour le DSAS, il s'agit du régime des subsides à l'assurance maladie versés aux bénéficiaires des PC AVS-AI. Les deux autres régimes repris entièrement par l'Etat concernent le domaine de l'asile et celui de l'enseignement spécialisé (à l'exception des bourses d'études et d'apprentissage)

4. Remarques de détail

41 Secrétariat général

L'UB 41 présente des charges nettes aux comptes 2011 comparables à celles budgétisées.

- 3101 Crédit supplémentaire pour financer la brochure et l'annonce de presse relatives aux votations en mai 2011 sur le référendum contre les PC familles et la rente-pont.
- 3189 Adaptation des tarifs des frais de surveillance du BAP. Ce dispositif a apporté beaucoup de calme dans le bâtiment, fréquenté par une population plutôt querulente.
- 3908 Refacturation des frais informatiques des centres sociaux régionaux (CSR) par la DSI
- 4291 Rétrocession contractuelle (taux préférentiel sur emprunt garantie par l'Etat) par les Blanchisseries Générales LBG
- 4352 Pour exemple Brochure « consommer sans dette »

42 Service des assurances sociales et de l'hébergement

Les principales modifications des comptes du SASH par rapport au budget en 2011 concernent notamment : L'introduction de la nouvelle UB 4225 résultant de la réorganisation de la péréquation intercommunale et de son incidence sur la présentation de la facture sociale, le retard de l'entrée en vigueur du nouveau régime des PC familles et rentes pont, les conséquences du refus par le Grand Conseil, en janvier 2011, de la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public (LPFES).

421 Administration du SASH

- 3163 Retard de facturation suite à un changement de photocopieuse.
- 3181 Les impressions et les gros envois sont effectués par la CADEV
- 4361 Allocation perte de gain maternité et remboursement de l'assurance-accidents

422 Politique sociale

4221 Régime cantonal et réduction de primes

- 3665 Les restitutions concernent des indus, des subsides rétroactifs ou encore des rachats d'actes de défaut de biens. Les créances assureurs en cours concernent des rétrocessions de subsides suite à des changements d'assureurs.

4222 Prestations complémentaires AVS / AI

Ce régime est géré par la caisse AVS de Clarens pour le canton et par la caisse AVS de Lausanne pour la ville.

- 3665 Suite au refus de la LPFES par le Grand Conseil, seuls deux mois sont comptabilisés dans ce compte. Les 10 autres mois ont été financés par l'Etat sous forme de report de soins, sous la rubrique 4223/3665. Le reports de soins est financé à raison de 76.5 % par le budget du SASH et 23.5 % par celui du SSP

4223 Hébergement

- 3665 La fonction sociale dans les quatre réseaux de soins correspond à la subvention des 3 EPT d'assistantes sociales qui centralisent les demandes d'hébergement (BRIO).

4224 Hospitalisation

- 4655 Ces contributions sont fonction de la lourdeur des cas ou sont versées par les gens de passage ayant nécessité une hospitalisation

4226 *Politique familiale et autres régimes sociaux*

- 3665 Le régime des PC familles a démarré au 1.10.2011 seulement. Les cas ne venant pas du RI ne sont pas connus, si bien qu'une opération de communication s'avère nécessaire (mise sur pied en 2012). La mise en place de ce nouveau régime et de la communication qui doit l'accompagner nécessitera deux ans selon les responsables. L'ensemble des bénéficiaires du RI ont été contactés par le réseau. Toutefois, le Conseil d'Etat a fixé des limites d'octrois des PC familles. Ces octrois sont ralentis par la vérification des revenus, souvent variables, des bénéficiaires. Le demande de rentes pont devrait être de l'ordre de 100 cas par année.
- 4364 Dans un souci de transparence, les cotisations salariales et patronales trop perçues en 2011 ont fait l'objet d'une écriture de bouclage de CHF : 5'219'940. L'écriture de bouclage a consisté à débiter ce montant de la rubrique 4226/4364 au 31.12.2011 et à le créditer sur la même rubrique au 01.01.2012.

43 *Service de prévoyance et d'aide sociales*

Les comptes 2011 du SPAS mettent en évidence une forte évolution du nombre de dossiers et de prestations versées au titre du RI, avec une progression des charges de 51,7 mios par rapport au budget. Cette progression s'explique notamment par la crise de 2008-2009 et ses conséquences sur la fin du droit au chômage, les conséquences de la révision de la LACI non intégrées dans le budget 2011, l'impact technique lié aux changements des règles de remboursement des avances de l'AI et la mise en œuvre tardive du régime des PC familles (300 dossiers réels au lieu de 900 envisagés).

- 3184 Augmentation du contentieux du bureau de recouvrement et d'avances sur pensions alimentaires (BRAPA)
- 3301 Amortissement des débiteurs du BRAPA, l'Etat jouant le rôle de banque pour l'avance des pensions alimentaires et de fiduciaire pour le recouvrement d'une partie de celles-ci. Les avances non recouvrables sont amorties annuellement.
- 3655 Les subventions aux ateliers d'occupations sont inférieures à celles budgétisées, suite à une forte mobilisation des institutions concernées pour contrer la crise
- 4515 Remboursement sur le RI de la part des autres cantons, avec un bilan net pour le canton de Vaud de 3 mios.

48 *Service de la santé publique*

Les comptes de l'année 2011 appellent les commentaires généraux suivants :

- Les comptes présentent des charges nettes de CHF : 968 mios, soit une diminution de CHF : 13,6 mios (1,4 %) par rapport au budget complété par les crédits supplémentaires (CHF : 981,6 mios).
- Vu le recours à plusieurs fonds du bilan dans les comptes du SSP, il est utile de rappeler une nouvelle fois que, conformément à la directive no 18 du SAGEFI entrée en vigueur le 01.01.08, toutes les dépenses et recettes relatives aux fonds du bilan sont comptabilisées en premier lieu dans les fonds concernés. Ensuite, lors du bouclage des comptes, ces mouvements doivent également apparaître dans les comptes de fonctionnement de l'Etat par le biais des rubriques 3801 (attribution aux fonds) et 4801 (prélèvement sur fonds). Depuis 2008, il y a donc une "double comptabilisation" des mouvements en relation avec les fonds du bilan. Par exemple, le fonds de prévention et de lutte contre les addictions a été alimenté en 2011 à hauteur de CHF 0,95 mio par les revenus liés aux saisies opérées dans le trafic de drogues (compte 481.3801).

Subventions accordés par le SSP

	Récapitulatif	Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2011	Comptes 2011 - Budget 2011	Crédits supplémentaires
481	DIVERS	1'112'694	1'741'500	2'053'712.20	312'212	0
482	HOSPITALISATION D'INTERET PUBLIC	757'143'018	791'501'400	807'510'307.74	16'008'908	10'901'700
483	SECTEUR MEDICO-SOCIAL	162'229'874	135'720'900	122'767'226.44	-12'953'674	6'480'000
484	CHAINE DES URGENCES	19'440'520	20'962'000	19'381'048.70	-1'580'951	0
485	PROMOTION DE LA SANTE ET PREVENTION DES MALADIES	17'468'369	18'096'100	20'036'948.87	1'940'849	0
	TOTAL	957'394'475	968'021'900	971'749'243.95	3'727'344	17'381'700

481 *Administration générale du SSP*

3024 Les intervenants extérieurs sont des médecins, pharmaciens et experts.

3301 Le correctif d'actifs est ajusté chaque année, par un amortissement à hauteur de 5 % du solde débiteur de la CEESV en début d'année, en raison d'un principe de prudence. Le montant de 5% correspond au risque estimé pour les débiteurs douteux.

482 *Hospitalisation d'intérêt public*

3654 Pour rappel, les subventions accordées par l'Etat pour l'hospitalisation d'intérêt public ont pour objectif de couvrir la différence entre les coûts effectifs de prise en charge des malades et la participation forfaitaire des assureurs-maladie regroupés au sein de Santésuisse. Les relations financières entre les assureurs-maladie et les hôpitaux sont régies par trois conventions vaudoises d'hospitalisation 2011(CVHo) (somatique aiguë, psychiatrique, réadaptation somatique). Les subventions octroyées par l'Etat sont régies par des contrats de prestations avec le CHUV et par des conventions avec les établissements membres de la FHV. Elles se répartissent en charges d'exploitation, d'investissement et autres (notamment les patients vaudois hospitalisés hors du canton). A noter que dès 2012, les investissements dans les hôpitaux seront financés grâce aux recettes tarifaires perçues par les établissements sanitaires.

L'association OrTra Santé-Social a été créée le 1.07.2011, par alliance des deux associations vaudoises d'employeurs et d'employés des domaines de la santé et du social constituées en 2008 dans le cadre de l'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle. Cette nouvelle association faitière a pour mission la promotion et le renforcement de la professionnalisation des métiers de la santé et du social.

4801 Le résultat d'exploitation définitif du CHUV pour 2011 étant finalement positif, cette contribution ponctuelle sera versée en 2012.

483 *Secteur médico-social et réseaux de soins*

484 *Chaîne des urgences*

3654 Les équipes mobiles d'urgence sociale (EMUS) fonctionnent bien, en déchargeant les urgences. Cette prestation va entrer dans sa phase pérenne.

485 *Promotion de la santé et prévention des maladies*

3654 Le financement des projets de prévention et de promotion de la santé, entièrement compensés par des prélèvements sur différents fonds du bilan, se compose des postes suivants :

Subventions financées par le fonds toxicomanies :	CHF :	954'843.90
Subventions financées par le fonds de la dîme de l'alcool :	CHF :	365'788.00
Subventions financées par le fonds de prévention :	CHF :	779'743.00
Montant total :	CHF	2'100'374.90

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois

Conformément à la loi sur les Hospices cantonaux, le CHUV est un service de l'administration cantonale, rattaché au DSAS. Il administre également les secteurs psychiatriques Nord et Ouest ainsi que l'EMS de Gimel. Les subventions cantonales pour les tâches d'hospitalisation d'intérêt public sont octroyées par le SSP.

Outre ses activités principales dans le domaine des soins (hospitalisation, tâches de santé publique et ambulatoires), le CHUV dispense aussi des prestations d'enseignement et de recherche, en étroite collaboration avec l'UNIL et sa Faculté de médecine. Les subventions cantonales liées à cette double mission sont versées par le SSP et le DFJC, ce dernier les attribuant à l'UNIL.

Un contrat de prestations est passé entre le DSAS et le CHUV, sous la supervision du SSP qui procède à son évaluation annuelle.

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1995 de la loi sur les Hospices cantonaux, le CHUV tient sa propre comptabilité.

Les besoins de trésorerie du CHUV sont couverts par le Canton via un compte courant portant intérêts (2,93 % pour les positions créancières et 0,03 % pour les positions débitrices).

1. Comptes de pertes et profits 2011 (en mios de CHF)

Objet	Budget 2011	Comptes 2011	Comptes 2010
Revenus opérationnels	1'260.45	1274.64	1227.32
Revenus non opérationnels	0.35	1.39	1.79
Revenus d'investissement	74.77	81.21	70.52
TOTAL REVENUS	1335.57	1357.24	1299.63
Charges opérationnelles	1260.47	1275.54	1229.91
Charges non opérationnelles	0.33	0.28	1.67
Charges d'investissement	74.77	80.85	69.35
TOTAL CHARGES	1335.57	1356.67	1300.93
Résultat opérationnel	0	-0.9	-2.59
Résultat non opérationnel	0	1.11	0.12
Résultat d'investissements	0	0.36	1.17
RESULTAT NET	0	0.57	-1.3

La perte opérationnelle, qui s'est réduite de CHF 1,7 mio par rapport à 2010, s'explique notamment par :

- Un nombre de lits occupés de manière inadéquate en hausse constante, ce qui réduit les revenus de l'activité hospitalière. Par ailleurs cinq lits supplémentaires ont du être ouverts en 2011.
- Une très bonne maîtrise de la masse salariale qui représente le 75% des charges opérationnelles
- Un dépassement dans le domaine des biens et services médicaux, mais qui reste en adéquation avec la croissance de l'activité

Le profit non opérationnel provient de recettes sur les exercices antérieurs (refacturations, dissolutions de réserves, etc).

Le profit d'investissement résulte d'excédents de revenus dus à une variation des loyers perçus et de locations de nouvelles surfaces.

Les comptes 2011 présentent donc un résultat net de CHF 0,57 mio sur un total de revenus de CHF 1'357 mios, ce qui augmente le fonds de réserve du CHUV de CHF 11,42 mios à CHF 12,0 mios à fin 2011.

2. Contrôle des comptes 2011 du CHUV :

Le compte d'exploitation et le bilan ont été audités par Ernst & Young, conformément à un nouveau mandat donné par le Conseil d'Etat, sur la base d'un appel d'offres d'une durée de 4 ans (2011 à 2014).

Selon l'appréciation de Ernst & Young, la comptabilité et les comptes 2011 sont conformes à la loi sur les finances du 20 septembre 2005, à la loi sur les subventions, à la loi du 17 mai 2005 sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales, à la loi sur les Hospices cantonaux du 16 novembre 1993 (modifiée le 24 avril 2007), au règlement d'application du 20 mai 2009 de la loi sur les Hospices cantonaux et aux instructions émises par le Service d'analyse et de gestion financière de l'Etat de Vaud (SAGEFI). Aucune réserve n'est émise par l'organe de contrôle.

5. Dépenses d'investissements

	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Budget 2011	62'670'000	0	62'670'000
Comptes 2011	44'119'278	540'000	43'579'278

Les principaux écarts entre budget et comptes 2011 concernent notamment:

- Secrétariat général : part informatique du projet Revenu déterminant unifié (RDU)
- SSP : renouvellement des équipements/logiciels des hôpitaux, de 2006 à 2011, EMS Sylvabelle, investissements périodiques 2011, installations techniques et entretiens immobilier et technique lourds des hôpitaux FHV
- CHUV : Etudes et travaux de Cery, transformations et extension de Prangins, bloc opératoire BH05, soins continus du BH, restructuration du centre des brûlés, entretien technique des ascenseurs et du groupe secours et détection incendie, extension du restaurant et des bureaux, travaux liés à l'activité du CHUV dans locaux loués, crédit cadre des laboratoires.

Thème d'étude transversal sur l'analyse du poste 31852 « Consultations, mandats et expertises »

La sous-commission résume ci-dessous, et par service consulté, les principaux commentaires résultant de l'analyse du poste 31852 :

Secrétariat général du DSAS

La dépense totale de CHF 128'710 est exceptionnellement inférieure au budget 2011 amputé de 25% (CHF 152'000), ceci pour des raisons indépendantes de la volonté du Secrétariat général. Pour les mandats de la section « Politique sociale », ce poste comprend notamment:

- Un montant captif de CHF 62'000, concernant un mandat fédéral pérenne confié à l'Office fédéral de la statistique (OFS), chargé d'établir la statistique suisse de l'aide sociale
- Un montant de CHF 26'730 pour l'appui à la conduite du changement dans le cadre de la mise en œuvre du revenu déterminant unifié (RDU)

A noter aussi une dépense de CHF 30'980 relative à un mandat pour appui/remplacement au Secrétariat général du DSAS suite à une maladie.

Service des assurances sociales et de l'hébergement

Suite à la réduction de 25%, le SASH a priorisé les mandats, en reportant certains d'entre eux en 2012. Parmi les mandats reportés, nous trouvons notamment :

- Assurance dentaire (postulat Dolivo) visant à faire l'état des lieux de la prise en charge de la problématique dentaire dans le canton (CHF 36'000)
- Relève à domicile, visant à faire la liste des prestations des organisations Proxy et Croix-Rouge, actives dans le maintien à domicile, afin de les comparer et de délimiter des champs respectifs de compétences, reconnus par le SASH (CHF 50'000)

Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS)

La réduction de 25% a conduit le SPAS à prioriser les mandats, tout en renonçant à certains ou en les traitant à l'interne.

Service de la santé publique

Le montant des dépenses consacrées aux mandats (CHF 1'350'579) en 2011 est inférieur à celui budgétisé (CHF 1'816'200) pour les raisons suivantes :

- L'absence du Chef de service pour raison de maladie
- Moins de demandes d'expertises médicales
- Moins d'expertises sur les établissements médico-sociaux

Le SSP insiste toutefois sur la nécessité du maintien à long terme des ressources pour les mandats, vu la diversité des thèmes traités (direction, état-major, PSPP, MCPC, hôpitaux, EMS et qualité).

11.5 Département de l'économie

Commissaires : M. Pierre Grandjean, rapporteur
M. Jean-Michel Favez,

1. Travaux entrepris par la sous-commission

La sous-commission a consacré 7 séances à l'examen des comptes 2011 du DEC.

Elle remercie les chefs de service et les collaboratrices et collaborateurs du Département de la clarté et de la diligence avec lesquelles ils lui ont fourni les informations demandées, ainsi que la responsable de l'unité financière du Département, Mme A.-C. Gaudard Johansson, qui l'a accompagnée tout au long de ces séances.

Elle tient également à remercier M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, chef du Département, pour son accueil et sa disponibilité lors de l'entretien qu'elle a eu avec lui à l'issue de ses travaux.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	568'642'800	445'367'800
Crédits supplémentaires	11'194'700	6'635'500
Budget total 2011	579'837'500	452'003'300
Comptes 2011	613'189'570	444'920'788
Différence en CHF	33'352'070	-7'082'512
Différence en %	5.75%	-1.57%

b) comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	545'356'870	466'186'405
Comptes 2011	613'189'570	444'920'787
Différence en CHF	67'832'700	-21'265'618
Différence en %	+12.44%	-4.56%

3. Modifications de structure du DEC

Le Service du développement territorial ainsi que l'Unité « Logement », rattachés jusqu'alors au DEC, passent au DINT. Par contre, le Service de la population, rattaché au Département de l'Intérieur passe au DEC. Ces changements, intervenus en décembre 2011 des suites de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, le sont comptablement pour toute l'année 2011.

4. Remarques générales

Les comptes 2011 du DEC bouclent avec un résultat détérioré par rapport à la prévision budgétaire (crédits supplémentaires inclus). Les charges, qui se montent à CHF 613,2 mios et les revenus à CHF 444,9 mios, laissent apparaître un excédent des charges de CHF 168,3 mios au lieu d'un montant de CHF 127,8 mios prévu au budget. Cet écart de CHF 40,5 mios s'explique par une augmentation des charges de CHF 33.4 mios et d'une diminution des revenus de CHF 7,1 mios.

L'augmentation des charges est principalement due à la décision du CE du 19 août 2011 qui concerne la création d'un programme de préfinancement relatif à un soutien à l'industrie et à l'innovation pour un montant de CHF 50 mios. Cette charge a été comptabilisée en 2011 et imputée sur la rubrique 3658.8 du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo). Cette dotation extraordinaire sert toutefois l'ensemble de la thématique précitée et est à disposition de l'ensemble des services de l'administration qui présenteront un projet ou des projets y relatifs.

Les crédits supplémentaires octroyés au DEC en 2011 représentent une augmentation des charges nettes de CHF 11,2 mios et de CHF 6,6 mios des revenus nets, soit un effet négatif sur les charges de fonctionnement de CHF 4,6 mios. Dans ces crédits de la compétence du CE nous avons relevé : CHF 1,75 mios pour l'augmentation de 400 à 520 des indemnités journalières pour les assurés domiciliés dans le canton de Vaud pour la période du 1.01.2011 au 31.03.2011, CHF 5 mios pour le préfinancement en 2011 de la formation professionnelle (dotation au fonds cantonal de lutte contre le chômage), CHF 738'000.- en couverture des besoins supplémentaires en lien avec l'application de l'ordonnance sur la qualité écologique (OQE) et les mesures agroécologiques cantonales, ainsi que CHF 4 mios pour la dotation budgétaire du SPOP pour assurer la couverture des surcoûts dans le domaine de l'asile et de l'aide d'urgence.

5. Reports de crédits

a) reports de crédits 2010 sur 2011

Service	Rubrique	Montant	Description
			NEANT

b) reports de crédits 2011 sur 2012

Service	Rubrique	Montant	Description
			NEANT

6. Remarques de détail

51 Secrétariat général du DEC

Les dépenses enregistrées dans le poste 31852, consultations mandats et expertises, se montent à CHF 3'257,40, soit 33% du budget. Bien que celui-ci ne représente que le quart du budget de 2010, la coupe décidée par le Conseil d'Etat n'a pas posé de problème.

Nous notons une grande stabilité dans les chiffres du SG-DEC. Contrairement à 2010 (Saignelégier), il n'y a pas eu de grande manifestation à organiser en 2011. Par contre, le canton de Vaud participera, en 2013, à la Zuger Messe. La bonne collaboration entre chefs de services, relevée par le SG, permet toujours une compensation facilitée des crédits supplémentaires.

3101 Une nouvelle procédure de gestion et de commande du matériel de bureau a permis, en 2011, de réduire de manière significative les commandes dudit matériel. De plus, le partage de ces frais avec le bureau de l'égalité à fin 2010 avait sans doute exagéré la part du DEC.

3161 Le calcul précis des surfaces utilisées par le DEC a engendré une diminution des charges. En plus, la refacturation de surfaces utilisées par des tiers s'est élevée à CHF 260'000 contre 247'000 en 2010.

3171 Partage des frais avec le bureau de l'égalité, remarque identique à celle du 3101.

- 3181 Crédit supplémentaire en couverture des frais CCP d'encaissement des créances de la Police cantonale du commerce facturés, maintenant, au SG du DEC.
- 43621 Ce compte enregistre principalement, la facturation, aux collaborateurs, de prestations fournies par l'Etat (par exemple place de parc, téléphone mobile).
- 4313 Nouvelle procédure en matière de contentieux. Celle-ci engendre une diminution des cas, de la charge de travail et des émoluments.

52 Service de l'emploi (SDE)

Dans son activité traditionnelle et compte tenu de son organisation, le Service de l'emploi ne confie pas de mandat d'expertise ou de consultation à l'extérieur et n'a aucune dépense à enregistrer dans le compte 31852, consultations mandats et expertises.

Dans un contexte économique marqué par la crise de la dette, les efforts entrepris tout au long de l'année pour lutter contre ses effets dans notre canton ont contribué à ramener le taux de chômage de 5,6% au 1^{er} janvier à 5,3% au 31 décembre. Une des missions essentielles du SDE, qui est de prévenir et de combattre le chômage, a ainsi pu être menée à bien.

- 31851 Le budget est, de manière répétitive, trop important pour couvrir les besoins de cette rubrique. Il en a été tenu compte lors de l'élaboration du budget 2012.
- 3508 Le canton ne peut qu'enregistrer et payer la facture du SECO (50% à charge des communes via la facture sociale).
- 3658 Le budget, établi dans une période où le pessimisme dominait, n'a heureusement, pas été concrétisé par les comptes. Le canton verse, par la caisse de chômage, entre CHF 1,7 mio et CHF 1,8 mio d'indemnités chômage par jour ouvrable.
- 3668 (2) Suite à la modification de l'art. 59 LACI entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011, la participation du canton aux coûts des mesures de formation et d'emploi passe de 20% à 50%. Suite au traditionnel décalage temporel de la facturation par la confédération (dérogation au principe d'échéance admise par le SAGEFI) cette augmentation des coûts 2011 apparaîtra dans les comptes 2012. (4) L'écart entre le budget et les comptes concerne la participation financière du canton relative aux coûts des 120 indemnités de chômage supplémentaires en faveur des assurés dès l'âge de 30 ans pour le premier trimestre 2011 (cf crédit supplémentaire entièrement compensé du 9.11.2011 et accord COFIN du 01.12.2011).
- 4608 (1) Budget établi sur la base de 25'000 demandeurs d'emploi contre 22'000 en finalité.
- 4802 Le fond cantonal de lutte contre le chômage est alimenté par la Loterie Romande.

54 Service de l'agriculture (SAGR)

La diminution budgétaire du 31852, consultations mandats et expertises, a posé des problèmes au SAGR qui a dû faire des choix difficiles, demander un crédit complémentaire (CHF 7'000.--) et rechercher des compétences à l'interne.

Les flux financiers fédéraux (notamment les paiements directs) ont une grande importance sur les comptes de ce service, redistributeur de subventions fédérales.

Adoptée en 2010, la nouvelle loi vaudoise sur l'agriculture commence à développer ses effets qui iront croissant dans les comptes 2012.

- 3103 Un budget complémentaire a été demandé en septembre pour une estimation des dépenses 2011 basée sur les chiffres de 2010
- 3161 Les locaux libérés par le SAGR (ancienne école de fromagerie) ont dégagé une diminution des charges de loyer de CHF 70'000.--, alors que le bouclage du compte chauffage pour 2009 et 2010 engendrait des charges pour CHF 10'000.--.

31851 Ventilation des montants 2011 par commission :

Formation

Conseil d'école (Agrilogie + CEMEF)	5'853.37
Experts de la formation professionnelle agricole	100'649.28

Viticulture

Premiers grands crus	89'802.88
Experts en matière de cadastre viticole	5'922.52
Dégustation des vins d'appellation AOC	10'595.25
Désignations	10'270.89
Consultative des actions de blocage-financement	3'044.93

Prestations agricoles

Consultative pour la reconnaissance et l'examen des exploitations et des communautés	2'183.42
Commission d'affermage	89'039.16
Conciliation en matière de baux à ferme (collège d'assesseurs)	6'787.43
Consultative sur les contributions pour des prestations de caractère écologique dans l'agriculture	2'585.88

TOTAL COMPTE 31851	326'735.01
---------------------------	-------------------

- 3658 (14) Facture concernant les frais de fonctionnement du FIA et FIR (fonds des investissements agricoles et fonds d'investissement rural), filiales de Prométerre. (21) Reconversions biologiques d'exploitations agricoles plus importantes que prévues. (24) Augmentation des co-financements SAGR-Organisations agricoles et durcissement des conditions d'éligibilité aux aides de promotion.
- 3668 (02) OQE, ordonnance qualité écologique, mises en réseau beaucoup plus importantes que prévu (étude des plantes et des espèces menacées). Compensées à 80% par des contributions fédérales, les dépenses 2011 se situent à CHF 2,5 mios, soit 155% du budget de CHF 1,5 mio. (12) compte tenu des effets néfastes de la sécheresse, soutien à l'organisation des marchés et à la vente du bétail de boucherie
- 3768 (03) baisse de la contribution fédérale de CHF 20.-- / Ha.
- 4271 Sur les sites de Grange-Verney et Marcelin, divers locaux loués à des tiers en relations avec l'agriculture.
- 4313 (4) Cotisations encaissées pour l'utilisation de l'appellation.
- 4331 900 élèves répartis entre Marcelin et Grange-Verney. Le Canton est attractif par le type d'exploitations agricoles vaudoises.
- 4355 Diminution des ventes consécutive à la fermeture du réfectoire de Marcelin pendant 3 mois (rénovation), et à l'abandon des légumes sur le marché de Marcelin.
- 43621 Montants retenus sur les paiements directs pour le financement des contrôles.

56 Service de l'éducation physique et du sport (SEPS)

Les dépenses enregistrées dans le poste 31852, consultations mandats et expertises, se montent à CHF 10'152,70, soit 51% du budget. Elles concernent un mandat de graphiste pour la création et la promotion d'un stand Sport-Accord (2011 à Londres et 2012 Québec). La politique budgétaire n'a pas posé de problème au SEPS.

Les comptes de ce service sont caractérisés par une diminution de l'excédent des charges qui, budgétisé à CHF 5'704'200.- s'établit à CHF 4'482'300.-.

3021 Le poste d'enseignant de rythmique (budgétisé à 0,4 ETP) n'a été utilisé que partiellement.

3061 Cette rubrique comprend les frais de transport du personnel (véhicule privé) d'une part, et les remontées mécaniques liées aux activités J+S d'autre part. Les bonnes conditions d'enneigement ainsi qu'un contrôle strict des dépenses ont permis à la plupart des cours J+S de se dérouler dans les stations

vaudoises dans lesquelles J+S Vaud bénéficie de conditions financières particulièrement favorables en ce qui concerne les remontées mécaniques.

- 3103 Toutes les nouvelles constructions n'ont pas été terminées en 2011 et par conséquent le financement de l'équipement initial en petit matériel n'a pas eu lieu. De plus le remplacement du petit matériel d'éducation physique usé ou obsolète n'a été demandé que partiellement par les établissements scolaires. Tous les projets incluant du matériel pédagogique n'ont pas été réalisés.
- 3653 Afin de faire face à des besoins de trésorerie, le montant de la subvention pour Gymnastrada a été payé en 2010 et n'apparaît donc pas dans les comptes 2011.
- 4331 Augmentation du nombre de cours suite à une estimation budgétaire trop prudente.
- 4364 Versement du Fonds du Sport Vaudois alimenté par la LORO dont 1/6 du bénéfice est réparti entre les cantons romands (pour le sport vaudois, entre CHF 8 et 8,5 mios, dont CHF 800'000.—pour les camps scolaires).
- 4603 Versement supérieur à une estimation budgétaire trop prudente.
- 4802 Ce fonds hors bilan est alimenté par la LORO.

58 Service de la population (SPOP)

En ce qui concerne le compte 31852 Consultations, mandats et expertises, suite à la réduction budgétaire décidée par le CE, le SPOP a dû faire des choix qui se sont traduits par un léger frein à la numérisation des registres de l'état civil par une société externe.

Le SPOP (150 ETP mais 235 collaborateurs, 10 apprentis et des temporaires) doit faire preuve de souplesse pour mettre en adéquation les ressources et les activités (par exemple pointes saisonnières pour l'établissement des passeports biométriques). Nous relevons également l'évolution du nombre d'étrangers qui, en 10 ans, a passé de 165'000 à 230'000.

L'application informatique du SPOP (création d'un dossier unique gérant le statut d'un citoyen suisse de la naissance à la mort, celle d'un étranger de son arrivée en Suisse à son départ pour l'étranger) devrait permettre des gains de productivité en évitant de nombreuses re-saisies. Ce projet représente un investissement de CHF 12,5 mios, montant que le SPOP devrait économiser sur 7 ans, essentiellement par l'évolution des effectifs (réduction et non remplacement d'UT).

Le SPOP dont les activités sont décentralisées sur 11 sites devra essayer d'apporter une réponse à ce problème par la recherche de locaux adéquats. Une des tâches du successeur du chef de service actuel qui prendra sa retraite dans 3 mois.

Statistique du domaine d'asile du SPOP	2010	2011
Demandes d'asile	1'082	1'759
Effectifs asile en fin d'année (requérants et admis provisoires)	3'714	3'967
Effectifs des bénéficiaires de l'aide d'urgence en fin d'année (cas LASi et LEtr)	886	909
Effectif total des personnes relevant d'une prise en charge EVAM	4'600	4'876

- 3011 Des charges maîtrisées et la cyber-administration (actes d'Etat Civil et passeports biométriques) permettent de contenir les dépenses légèrement en-dessous du budget.
- 3016 idem 2011
- 3101 Forte diminution des passeports provisoires suite aux passeports biométriques entrés dans les mœurs.
- 31851 Bureau cantonal de l'intégration, moins de séances, plus d'efficacité.
- 31858 Il est très difficile de budgétiser avec précision les cas LMC (Loi sur les mesures de contraintes).
- 3522 Etonnante diminution des enfants en âge de scolarité obligatoire.

- 3655 Voir explications complètes p. 105. Le canton joue le rôle de banquier de la Confédération qui ajuste ses chiffres avec une année de retard. L'augmentation des frais de traduction médicale en raison de la hausse des arrivées et des engagements dans le domaine de l'intégration représente, à elle seule, une augmentation de CHF 1'026'146.-, et l'augmentation de l'aide au retour individuel une augmentation de CHF 97'037.
- 3665 idem 3655.
- 4313 idem 3655. (5) émoluments comptabilisés avec (1) émoluments passeports.
- 4601 Participation de la confédération aux frais administratifs directement liée au nombre d'arrivées de demandeurs d'asile.
- 4605 Voir explications complètes p. 109.

59 Service de la promotion économique et du commerce (SPECo)

La diminution budgétaire du 31852, consultations, mandats et expertises, n'a pas posé de problèmes au SPECo qui relève, toutefois, que le Conseil économique - dont la dotation budgétaire annuelle est passée de CHF 100'000.- à 20'000.- afin de respecter la cible financière - n'a finalement lancé aucune étude en 2011. Cette réduction budgétaire pourrait néanmoins poser problèmes dans les années à venir, en fonction de l'évolution des dossiers sous gestion pour lesquels des appuis externes s'avèrent régulièrement nécessaires.

L'année 2011 a vu d'importantes modifications de structure au SPECo, précédemment le SELT (Service de l'économie du logement et du tourisme). Ainsi, comme précédemment évoqué, l'Unité « Logement », rattachée au SELT/DEC, passe au DINT.

- 3065 Une première pour le SPECo qui a engagé et forme un apprenti sur l'ensemble de son cursus
- 31851 (4) Pas moins de formation, mais budget un peu trop élevé.
- 31852 Le projet InnoVaud vise à renforcer la politique publique de soutien à l'innovation déployée par le Conseil d'Etat dans le Canton de Vaud. Ce projet repose sur les trois piliers de l'innovation, à savoir : un soutien aux structures d'hébergement de start-up (incubateurs) dans les différents technopôles et parcs scientifiques sis sur territoire vaudois ; un soutien aux porteurs de projets innovants sous la forme de conseils divers (coaching) ; un soutien public au financement des projets innovants dans leur phase de lancement et de conceptualisation. Le projet InnoVaud impliquera une participation financière de CHF 25 mios répartis sur 10 ans. Ce projet sera soumis, via un décret ad hoc au Grand Conseil durant le premier semestre 2012
- 3301 La pratique comptable de ce compte perpétue (malheureusement) la compensation des charges et des revenus, pratique qui devrait disparaître avec la nouvelle application SAP. Le solde net résulte des amortissements (abandons et corrections de valeurs) et des dissolutions de corrections de valeurs des années antérieures.
- 3658 (1) Soutien au développement économique. Pas de grande action en 2011 (2008 OLMA. 2009 Eurofoot, Moscou, 2010 Saignelégier). (3) Financements dans le cadre de la LADE. (5) Financement notamment de Genilem, de Capital Proximité et de Cautionnement Romand, anciennement Offices Vaudois de cautionnement.
- 3758 Redistribution de subventions de la Confédération. Recettes enregistrées sous le compte 4758.
- 4063 A noter que le canton n'a aucune maîtrise du volume des jeux, ni du chiffre d'affaires.
- 4101 Le recours des grands distributeurs contre la taxe sur la vente de boissons alcoolisées à l'emporter a conduit à une évaluation prudente des recettes. Le litige judiciaire ayant été tranché en faveur de l'Etat, ces recettes devraient, à l'avenir, se situer entre CHF 1,8 – 1,9 mios par année.
- 4313 (1) Englobe les émoluments précédemment comptabilisés sous point 4 suite à une demande du CCF.
- 43621 Une partie des recettes de ce compte était précédemment enregistrée sur le compte 4313.
- 4364 Récupération sur cautionnements honorés précédemment.

7. Dépenses d'investissement 2011

	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Budget 2011	6'462'000.00	0.00	6'462'000.00
Comptes 2011	4'390'404.28	0.00	4'390'404.28
Ecart	2'071'595.72	0.00	2'071'595.72

Au niveau des dépenses, on relèvera les écarts suivants, par objet, entre budget et comptes :

Objet	Détail	Budget voté	Comptes	Ecart
500094	Rénovation et agrandissement bâtiments HESA Zollikofen (décrété) Le 16 novembre 2010, le Grand Conseil a adopté l'EMPD 10309 accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 1'563'000 pour financer la part vaudoise aux frais de rénovation et d'agrandissement de la Haute école spécialisée d'agronomie (HESA) à Zollikofen ; la 3 ^e et dernière tranche de CHF 624'975 a été versée en 2011	762'000.00	624'974.80	137'025.00
500085	Rénovation ECAM (Marcelin) (décrété) RAS ; le bâtiment est terminé ; l'objet sera prochainement bouclé par le SIPAL.	1'600'000.00	2'243'129.48	-643'129.48
300122	Réaffectation bâtiment Fromex pour Etat civil Moudon	0.00	22'300.00	-22'300.00
300124	Mise en œuvre du schéma directeur SPOP Démarrage légèrement différé début 2012	800'000.00	0	800'000.00
500089	Modernisation des halles sud et nord du Palais de Beaulieu, montant du décret CHF 20'000'000 Le 1er septembre 2009, le Grand Conseil a adopté l'EMPD 190 par lequel le Conseil d'Etat est autorisé à accorder à la Fondation de Beaulieu un prêt sans intérêt de CHF 15'000'000 ainsi qu'un crédit de CHF 20'000'000 prélevé sur le compte « dépenses d'investissements ». Ce montant est versé, par tranches, à la Fondation de Beaulieu, au fur et à mesure de l'avancement des travaux du site. CHF 3 mios ont été versés en 2009 ; CHF 11.5 mios en 2010 yc la tranche d'investissement initialement prévue en 2011. Une partie de la tranche 2012 a été avancée en 2011.	0	1'500'000.00	-1'500'000.00
500090	Remontées mécaniques et enneigement artificiel Alpes Vaudoises (non décrété) Un consensus global sur la vision d'avenir n'a toujours pas été trouvé entre les différents acteurs (exigence fixée par le CE); ce qui a retardé le projet. Un avant-projet devrait pouvoir être présenté à une délégation du CE à l'automne 2012 Le moratoire décidé par le CE le 13.04.2011 perdue.	3'300'000.00	0	3'300'000.00
	Excédent de dépenses nettes sur l'année 2011	6'462'000	4'390'404.28	2'071'595.72

11.6 Département des infrastructures

Commissaires : M. Jean-Michel Dolivo, rapporteur
M. Eric Bonjour (démissionnaire)

1. Travaux entrepris par la sous-commission

La sous-commission a pris deux demi-journées pour effectuer son rapport.

La sous-commission a bénéficié, durant ses travaux, de l'assistance de Madame Marianne Guggiari Fresquet, responsable financière du Département. Elle tient à la remercier pour son excellente collaboration, pour la précision de ses réponses et pour la diligence avec laquelle elle nous a transmis les documents demandés.

Le commissaire rapporteur, à la fin de ses travaux, a rencontré le Chef du Département, Monsieur François Marthaler, afin d'examiner de manière globale la situation du Département. M.Marthaler a répondu à nos questions. Nous le remercions de sa disponibilité.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	493'777'200	141'220'300
Crédits supplémentaires	7'433'700	3'020'800
Budget total 2011	501'210'900	144'241'100
Comptes 2011	495'492'865	149'587'691
Différence en CHF	-5'718'034	5'346'591
Différence en %	-1,14	+3,71

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	500'039'035	155'368'494
Comptes 2011	495'492'865	149'587'691
Différence en CHF	-4'546'170	-5'780'803
Différence en %	-0.91	-3.72

3. Remarques générales

Les **charges** brutes 2011 sont inférieures de CHF 5.7 mios (-1,14%) au budget, inclus les crédits supplémentaires en cours d'année, soit CHF 7.4 mios. Hormis le SIPAL dont les charges effectives excèdent le budget de CHF 0.9 mio, tous les services du DINF affichent des charges effectives inférieures au budget et dégagent un disponible budgétaire soit pour le SG 61 (CHF 0.3 mio), le SR 62 (CHF 1 mio), la DSI 63 (CHF 1.2 mio) et le SM 66 (CHF 4.1 mios).

Les **revenus** effectifs par rapport au budget sont supérieurs pour tous les services à l'exception du SM soit SG 61 (+ CHF 0,9 mio), SR 62 (+ CHF 1.9 mio), DSI 63 (+ CHF 1.7 mio), le SIPAL 64 (+ CHF 2.9 mios) et SM 66 (- CHF 2.1 mios).

Selon la synthèse des dépassements budgétaires non-autorisés aux comptes 2011 du DINF, 36 rubriques font état d'un dépassement non-autorisé pour un montant total de CHF 2.5 mios. Le ratio des dépassements sur le montant des charges globales 2011 s'élève à 0.5%.

4. Thèmes d'étude de la sous-commission

La Commission des finances a déterminé un thème d'étude, à savoir l'analyse du poste 31852 « CONSULTATIONS, MANDATS ET EXPERTISES », à savoir les effets concrets, dans les comptes 2011, de la coupe de 25% décidée par le Conseil d'Etat pour ce poste. Précisons que ni le SIPAL ni le SM ne sont concernés par cette baisse du budget, le Chef du DINF ayant décidé de reporter la totalité des coupes à faire dans le département au SG, au SR et à la DSI.

5. Les reports de crédits

a) Reports de crédits 2010 sur 2011 pour un total de CHF 3'720'200

Service	Rubrique	Montant	Description
DSI	3114,3154	130'000	Extension des réseaux WiFi
DSI	31512	246'300	Migration de l'application du RF – Capitastra
DSI	31512	20'000	Simplification de la gestion des permis de chasse et de pêche
DSI	31512	67'000	Migration de l'infocentre financier FinWeb
DSI	31512	287'500	Evolution des applications fiscales (suite des modifications de LHID et LIFD)
DSI	31512	151'500	Renouvellement de l'application de gestion des transports publics GESTP
DSI	31512	200'000	Alignement stratégique du système d'information des établissements d'enseignement obligatoire
DSI	31512	83'000	Mise en œuvre de la solution informatique Vignes et Vendanges
DSI	31852	250'000	Mise en œuvre d'une solution de gestion électronique de documents attachés à l'application REFEN utilisés par le service de l'emploi
DSI	31852	70'000	Modélisation du système d'information cantonal
DSI	31512	286'500	SERAC-HARMONISATION – finalisation mise en œuvre de solution de gestion des collections et bibliothèques
SIPAL	31411/31412	1'318'900	Travaux d'entretien et de transformation des bâtiments
SM	3657	250'000	Aides, subv. trafic & énergie – Lhand, RS151.3
SM	3657	140'500	Aides, subv. trafic & énergie – Réfection du débarcadère de LNM de Grandson
SM	31852	219'000	Consultation, mandats, expertises

b) Reports de crédits 2011 sur 2012 pour un total de CHF 3'083'200.

Service	Rubrique	Montant	Description
DSI	31512	275'600	Poursuite de la mise en œuvre Codex à la Police cantonale vaudoise
SIPAL	31411/31412	1'535'900	Travaux d'entretien et de transformation des bâtiments
SM	31852	191'700	Divers mandats et expertises
SM	3657	475'000	Aides, subv. trafic & énergie – CTV Mobilis – syst. ventes et répartitions
SM	31852	605'000	Consultation, mandats, expertises – Projet Axes forts du PALM – études d'optimisation de la variante M3

6 Remarques de détail

61 Secrétariat général

Effectifs : 2010 : 52,27 ETP 2011 : 52,27 ETP

	Charges	Revenus
Budget 2011	10'830'300	4'543'800
Crédits supplémentaires	-211'500	127'000
Budget total 2011	10'618'800	4'670'800
Comptes 2011	10'364'130	5'623'178
Différence en CHF	-254'669	952'378
Différence en %	-2.40	+20.39

Aucun élément notable à signaler au niveau des comptes pour le SG !

31852 coupes de CHF 125'000.-

62 Service des routes

Effectifs : 2010 : 487.15 ETP 2011 : 487.15 ETP

	Charges	Revenus
Budget 2011	100'182'400	62'689'300
Crédits supplémentaires	589'300	930'000
Budget total 2011	100'771'700	63'619'300
Comptes 2011	99'772'757	65'563'963
Différence en CHF	-998'943	1'944'663
Différence en %	-0.99	+3.06

3011 Le roulement de 3% du personnel explique le disponible constaté sur la masse salariale

3091 La formation du personnel affecté aux routes nationales est incorporée dans le budget du Service (cours transmission, cours Eco-Drive)

31852 Coupe de CHF 50'000 mais besoins supplémentaires compensés par un crédit sup. (rubrique 3011) de CHF 138'000 (mise en place développement durable, bulletin communication interne)

63 Direction des systèmes d'information

Effectifs : 2010 : 304.30 ETP 2011 : 323.70 ETP

	Charges	Revenus
Budget 2011	117'499'300	3'612'500
Crédits supplémentaires	1'750'000	0
Budget total 2011	119'249'300	3'612'500
Comptes 2011	118'017'639	5'291'240
Différence en CHF	-1'231'660	1'678'740
Différence en %	-1.03	+46.47

2011 a été la deuxième année complète d'exploitation du Centre d'Exploitation Informatique. Dans ce cadre là, l'évènement marquant a été la phase finale de la construction puis la mise en œuvre du centre de traitement des données (DataCenter) de Renens. Ce centre a été financé par un EMPD ad'hoc de CHF 6.8 mios. **Ce budget a été intégralement tenu et ne sera pas dépassé.** Il sera clôturé en 2012. Par ailleurs, la constitution du CEI a permis de reprendre la maîtrise de toutes les opérations d'exploitation des infrastructures et des applications informatiques de l'Administration cantonale vaudoise.

Certains éléments sont à remarquer :

- Plus de 70% des incidents sont maintenant résolu au premier niveau du HelpDesk
- Plus de 80% des serveurs sont maintenant virtualisés au sein du nouveau DataCenter
- Economie sur l'ancien contrat Bedag d'environ 6 millions est utilisée pour couvrir les effets pérennes des EMPD cyberadministration et de consolidation du socle

Par ailleurs, la DSI a pu se regrouper sur un site unique dans le bâtiment de l'avenue de Longemalle 1 à Renens. Ainsi, ce sont environ 340 collaborateurs et 110 externes qui travaillent depuis le mois de mai 2011 dans ces nouveaux locaux.

Sur un plan plus financier, la DSI a bénéficié en 2011 d'une augmentation significative de financement (CHF 8.4 mios) pour les projets du plan de législature (Codex et consolidation du socle des infrastructures informatiques notamment), pour les projets relevant d'une obligation légale et pour les projets dont les départements et services bénéficiaires ont pu compenser les coûts.

Comme le montrent les chiffres des comptes 2011, cette augmentation a été quasi intégralement utilisée, le disponible provenant pour la moitié des charges salariales (postes restés vacants en raison de la difficulté de recruter sur des profils de spécialistes notamment).

31112 En décembre 2009, le Grand Conseil adopte l'EMPD permettant la création d'un crédit d'inventaire pour l'acquisition de matériel informatique et de télécommunication. Ce crédit d'inventaire, porté au bilan de l'Etat, est plafonné à CHF 15 mios. L'utilisation de ce moyen de financement a donc eu pour conséquence une diminution significative du compte 31112 depuis janvier 2010. En résumé, voici l'utilisation de ce crédit d'inventaire :

	2010	2011
Solde au 1.1.	-	9'468'155.51
Amortissement acquisitions N-1	-	2'878'675.15
Acquisitions N	12'346'830.66	5'231'096.52
Amortissement acquisitions N	2'878'675.15	1'147'378.37
Acquisitions nettes N	9'468'155.51	10'673'198.51
Solde au 31.12.	9'468'155.51	10'673'198.51
Total amortissements	2'878'675.15	4'026'053.52

- 3123 Dépassement dû à la montée en charge du DataCenter, malgré la présence d'un crédit supplémentaire. Les températures relativement clémentes de l'automne 2011 et du début de l'hiver ont limité l'action du « free cooling » (principe de l'utilisation du froid extérieur en lieu et place de production de froid pour la climatisation du centre de calculs) ont nécessité une production de froid plus importante et donc une augmentation de la consommation électrique.
- 3161 Le dépassement de ce poste a été généré, d'une part par l'augmentation significative des loyers de la DSI (pour s'installer à Longemalle, la DSI a quitté des locaux propriété de l'Etat pour lesquels aucun loyer n'était dû) et, d'autre part, par une prolongation de la location de la salle machines de Berne en raison d'une mise en service retardée du DataCenter pour cause d'inondation (une inondation en janvier 2011 avait été provoquée par le chantier de l'immeuble alors que le DataCenter était en phase de finition).
- 31821 La DSI a connu une très forte augmentation du trafic de communications et de données dans le domaine de la téléphonie mobile. La création du CEI avait généré un volume important dont il n'était pas possible d'avoir connaissance au moment de l'élaboration du budget.
- 31852 Le disponible provient essentiellement de la mauvaise imputation d'un crédit supplémentaire compensé obtenu en collaboration avec le DINT pour les évolutions nécessaires du logiciel gérant les recouvrements de l'aide judiciaire notamment. Les sommes avaient été engagées sur le compte 31512 alors que le crédit supplémentaire a été inscrit sur le 31852.

64 Service immeubles, patrimoine et logistique

Effectifs : 2010 : 266.50 ETP 2011 : 268.46 ETP

	Charges	Revenus
Budget 2011	75'586'000	19'361'900
Crédits supplémentaires	5'486'100	1'945'200
Budget total 2011	81'072'100	21'307'100
Comptes 2011	81'969'289	24'208'824
Différence en CHF	897'189	2'901'724
Différence en %	+1.11	+13.62

- 3103 Extension du partenariat avec la Ville de Lausanne (gestion d'articles hors stock, et augmentation des travaux d'impression), revenus correspondant sous rubriques 4352 et 4356.
- 3124 Diminution gaz-mazout au profit des énergies renouvelables cf. poste 3129

31412 On constate toujours que les constructions nouvelles, dont le dépassement du budget avoisine les CHF 2 mios, sont entièrement compensées par les départements demandeurs (établissement de demandes de crédits supplémentaires).

66 Service de la mobilité

Effectifs : 2010 : 15,10 ETP 2011 : 15.10 ETP

	Charges	Revenus
Budget 2011	189'679'200	51'012'800
Crédits supplémentaires	-180'200	18'600
Budget total 2011	189'499'000	51'031'400
Comptes 2011	185'369'049	48'900'485
Différence en CHF	-4'129'950	-2'130'914
Différence en %	-2.18	-4.18

Deux blocs dans les comptes: d'une part, traitement du personnel et activités du Service, d'autre part, le poste 3657.

31852 Reports de crédits liés aux projets d'agglomérations (Riviera-Chablais ; PALM Lausanne-Morges ; Yverdon-les-Bains ; bassin franco-valdo-genevois), pour lesquels le SM participe aux frais d'études, mais ne maîtrise pas les niveaux décisionnels qui reviennent aux régions concernées

3657 Variation liée notamment, d'une part, à l'ajustement de l'offre et un résultat final 2010 positif pour le métro M1 (CH 1.03 mio) et, d'autre part, à un report sur 2012 des mesures prévues pour l'application des nouvelles règles de la loi fédérale sur la durée du travail pour les lignes exploitées par CarPostal (CHF 0.95 mio).

7. Dépenses d'investissement

	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Budget 2011	138'319'000	22'676'000	115'643'000
Comptes 2011	136'946'750	20'716'833	116'229'917

Les dépenses nettes présentent un excédent de CHF 586'917 dans les comptes 2011 par rapport au budget. Ceci est imputable notamment aux éléments relevés ci-après :

Secrétariat général

SG-DINF/OIT : globalement, les dépenses nettes 2011 se montent à CHF 2'242'583.99 pour un montant de dépenses nettes budgétées de CHF 5.2 mios. La raison principale de cet écart de près de CHF 3 mios se trouve dans l'activité importante observée en 2010 sur le second objet de mensurations officielles en cours et décrété en 2009 et son impact décalé constaté en 2011 sur les recettes (CHF 3 mios réalisées versus CHF 0.8 mio budgétées).

Services des routes

Globalement, des dépenses nettes de CHF 51 mios étaient prévues pour l'année 2011 et CHF 52.9 mios de travaux ont pu être réalisés créant ainsi un dépassement de CHF 1.9 mio provenant de plusieurs objets dont le rattrapage des travaux d'entretiens-revêtements RC.

Directions des systèmes d'information

En ce qui concerne les investissements de la DSI, les comptes 2011 indiquent un dépensé de CHF 15.7 mios pour un budget de CHF 18.3 mios laissant un disponible de CHF 2.6 mios.

Une partie des objets a subi une légère replanification en raison de la réalisation de travaux connexes urgents (décalage de la planification du RCV4b en fonction de l'avancement effectif de la construction du Datacenter de Renens, replanification de certains objets ayant trait à la chaîne fiscale en raison de la réalisation immédiate du projet ADDI – envoi de la déclaration d'impôts par Internet). Ces avancements ralentis ont donc généré une diminution des dépenses prévues.

Service Immeubles, Patrimoine et Logistique

Le budget pour l'année 2011 prévoyait des dépenses nettes de CHF 32'091'000 (objets propriété du SIPAL). Les comptes 2011 font ressortir des dépenses nettes de CHF 43'127'714, soit un excédent de dépenses de CHF 11'036'714 dû principalement à l'acquisition d'un bâtiment pour CHF 14.5 mios.

Service de la mobilité

Les dépenses nettes 2011 pour les objets du SM sont de CHF 1'846'382, soit CHF 6'414'618 de moins que budgété: Cet écart est principalement dû au retard des études liées aux projets d'axes forts (tramway, bus).

11.7 Département des finances

Commissaires : Mme Monique Weber-Jobé, rapportrice
M. Pierre-Yves Rapaz,

1. Travaux entrepris par la sous-commission

La sous-commission a rencontré les responsables des services et offices du Département accompagnés d'un ou de plusieurs collaboratrices et collaborateurs, ainsi que la Cour des Comptes. Elle a ainsi consacré 6 demi-journées à cet examen.

La sous-commission a pu obtenir les renseignements, documents et réponses aux questions posées. Elle remercie pour son accueil, de sa compétence et disponibilité chaque personne qu'elle a pu rencontrer

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	1'032'992'900	5'527'542'700
Crédits supplémentaires	125'660'000	84'300
Budget total 2011	1'158'652'900	5'527'627'000
Comptes 2011	915'305'882	5'895'009'610
Différence en CHF	-117'687'018	367'466'910
Différence en %	-10.16%	+6.65%

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	1'327'183'203	5'771'916'510
Comptes 2011	915'305'882	5'895'009'610
Différence en CHF	-411'877'321	123'093'100
Différence en %	-31.03%	2.13%

3. Remarques générales

C'est le 7^{ème} exercice positif après 15 années de déficit. La dette nette est réduite de CHF 480 mios et atteint CHF 1,43 mrd (CHF 8,65 mrd en 2004).

Le DFIRE enregistre les recettes fiscales. Elles sont supérieures de CHF 97 mios à celles de 2010 (1,9%). Elles comprennent la bascule de 6 points d'impôt des communes vers le canton. Hors bascule, la progression réelle est plus en ligne avec les chiffres de l'année précédente qu'avec le budget (souvent en retrait sur l'année précédente). L'impôt sur le bénéfice et le capital enregistre une augmentation hors bascule de 7,3% ce qui semble confirmer une certaine résistance du canton au ralentissement économique. Voir le point 6.4 du rapport général ainsi que la prise de position de la COFIN sur les comptes 2011, au point 9.2.

Thème d'étude

Les informations concernant le thème d'étude sont réparties par service.

4. Remarques de détail

701 *Chancellerie d'Etat*

Outre, le travail de chancellerie proprement dit, la chancellerie d'Etat abrite les comptes de diverses entités qui par leur spécificité doivent être indépendantes du reste de l'administration :

- Le Groupe Impact
- Le bureau cantonal de la médiation
- Le préposé à la protection des données
- L'auditeur de la sécurité des systèmes d'information et de télécommunication (ASSIT)

En 2012, l'ASSIT rejoint le CCF dans une visée de synergie et de complémentarité.

Thème d'étude : la coupe de 25% n'a pas eu d'effet concret en 2011. Diverses circonstances ont retardé la mise en chantier d'audits pour l'ASSIT.

- 3065 On note l'engagement d'un apprenti médiaticien depuis l'automne 2011, qui travaillera au BIC.
- 3181 Coûts toujours en diminution, lié à la centralisation à la CADEV d'une part, et à la diminution des envois d'autre part.
- 43621 A noter une nouveauté : la feuille des avis officiels « on line » commence à faire des adeptes. Ce nouveau produit a été financé par les partenaires de l'Etat, les imprimeries des Presses Centrales et Publicitas. A cet égard, une réserve de CHF 50 000 a été constituée en cas de non renouvellement du contrat. Car en 2013 aura lieu l'échéance pour le renouvellement du contrat de commercialisation de la FAO, qui est soumis à la règlementation sur les marchés publics.

702 *Secrétariat général du DFIRE et OAE*

Le Secrétariat général du DFIRE compte aussi dans ses rubriques l'Office des affaires extérieures.

En 2011, le secrétariat a organisé un important programme de rationalisation des locaux de plusieurs entités locataires de la rue de la Paix 6 visant à libérer l'entresol de cet immeuble et regrouper les services dans les étages afin de faire des économies de loyer. Ces déménagements ont concerné le SCRIS et l'Office des affaires extérieures et l'Inspectorat du Registre foncier.

En 2011, il a aussi été décidé une réorganisation du SCRIS, qui devient « Statistique Vaud », entité stratégique désormais rattachée directement au secrétaire général depuis 2012.

Thème d'étude : Pas d'impact particulier, le budget était doté de manière assez large (CHF 1,4 mio pour missions stratégiques).

- 3161 Les travaux et le déménagement en 2011 vont générer des économies en 2012. Suite à une négociation en cours de bail, le loyer de l'entresol court jusqu'en mai 2012. A terme, les économies cumulées se montent à CHF 135'000.
- 3171 Les frais mentionnés sont liés au travail de lobby à Berne et des frais de relations publiques de l'OAE.
- 4361 Gestion du fond INTERREG par l'OAE.

703 *Administration cantonale des impôts*

La problématique des recettes fiscales est abordée dans la partie générale du rapport.

Le service poursuit la mise en place des procédures et des outils informatiques dont il a besoin. A ce titre, ces démarches peuvent influencer d'une certaine mesure les chiffres de certaines rubriques de l'année 2011.

- Mise en place de TAO IS, pour l'imposition de l'impôt à la source (sourcier ordinaire ou sourcier mixte). Retard pris en 2009, il n'a été que partiellement comblé en 2010-2011. Selon les extrapolations des années antérieures, l'estimation est de CHF 50 mios pour la période fiscale 2010 et CHF 100 mios pour celle de 2011.
- Important travail sur le contentieux : cas de faillite, qui impactent les comptes 3301 et 4091 (voir commentaires). Ces factures sont provisionnés à 100%. L'enjeu est de l'ordre de CHF 7,3 mios.

Thème d'étude : pas de commentaire particulier.

- 3181 Des envois ont été faits en courrier A au lieu de B afin de respecter les délais.
- 3186 3% de commission retenu par les employeurs pour l'impôt source encaissé au poste 4003.

704 Service d'analyse et de gestion financières

Les comptes du service présentent des particularités liés à des problématiques transversales qui ont leur ancrage dans ses comptes, en particulier les suites financières de Decfo-sysrem (3199) et de la RPT (34511).

Thème d'étude : pas de problème de dépassement, le montant a été suffisant pour le mandat principal lié à la mise en place du SCI, ainsi que des avis de droit.

- 3101 Dépassement budgétaire compensé par un crédit supplémentaire de CHF 34 000 pour financer la facturation interne de la CADEV pour de documents imprimés pour le SAGEFI.
- 3199 Les charges de DECFO sont inscrites sur ce compte. Budget de CHF de 25 mios pour les rattrapages. Les services qui en ont besoin présentent des crédits supplémentaires à compenser sur cette rubrique (ex : le CHUV). Ce montant sert aussi à financer les sommes attribuées suite à un recours.
- 34511 Non dépense de CHF 176 mios, prévu au départ pour anticiper l'augmentation de la RPT. Suite aux nouveaux chiffres communiqués par la Confédération, ces sommes ont été réaffectées à des projets stratégiques (énergie, logement, crèche, chômage,) et des préfinancements (voir le point 1.3.2 du rapport général, en page 5).

706 Service du personnel de l'Etat de Vaud

Le service abrite dans ses comptes des sommes pour toute l'administration cantonale qui sont à la disposition des services qui le demandent (sous forme de crédits supplémentaires compensés) pour le renchérissement (0,2% en 2011) et l'augmentation des cotisations APG et AC. Les services qui disposent des ressources dans leur dotation ne le font pas (3011 et 3031).

Le service abrite le dispositif lié aux recours suite l'instauration de Decfo-sysrem. La commission de recours a rendu 221 décisions (mi-mars) sur 1804 recours déposés. Recours retirés 408.

Le TRIPAC tribunal de Prud'hommes de l'administration doit statuer sur 720 recours (affaires jugées 25)

Thème d'étude : Cette rubrique comprend principalement des frais liés au TRIPAC, et au mandat d'expertise relatif à la caisse de pension. Le non consommé final n'est pas significatif, car il comprend un report de crédit de CHF 250 000 sur 2012.

- 4409 Rétrocession de la taxe CO 2 calculé sur la masse salariale 2008 (avant sous une autre rubrique 3031).

707 *Registre foncier*

Le regroupement des bureaux se poursuit avec en 2011, la fermeture d'Aigle et le déménagement à Vevey. Effet bénéfique sur les salaires, engagement de collaborateurs plus jeunes, et sur les loyers.

Thème d'étude : Une grande partie de ce montant est utilisée pour financer le salaire d'un secrétaire juriste de la commission foncière II (acquisition d'immeubles par des personnes résidant à l'étranger). Les émoluments de cette commission rapportent CHF 560'000. Cette situation a nécessité la production d'un crédit supplémentaire compensé de CHF 35'000. en novembre 2011.

3191 Paiement de la TVA sur la diffusion de données par internet.

4313 2011 se révèle une nouvelle fois une année exceptionnelle en ce qui concerne tant le nombre, que la valeur des transactions.

708 *Service de recherche et d'information statistiques*

En 2011, le service s'est transformé en une entité stratégique directement rattachée du SG. En 2012, les comptes seront intégrés au secrétariat général, sur le même mode que l'OAE.

Thème d'étude : Concerne des mandats graphiques pour les publications et moteur de recherche sur les salaires (Université de Genève).

78 *Cour des comptes*

En 2011, la Cour des comptes a publié 5 rapports d'audit et un rapport sur le suivi des recommandations 2008-2010. En parallèle une évaluation du travail d'audit et de sa méthodologie a été réalisée par le prof. Dr Fehr, directeur d'honneur de la cour des comptes européenne.

La dotation en personnel correspond à 3,5ETP, soit une moyenne de 0,7ETP d'auditeur- auditrice par magistrat. Cette dotation n'a pas atteint encore le montant fixé lors de l'EMPD, 0,3 poste manque encore.

Thème d'étude : la coupe de 25% des mandats a été absorbée en décalant dans le temps certains d'entre eux.

3016 Demande de crédit compensé permettant d'engager du personnel intérimaire, en particulier l'engagement de stagiaires (HEC, IDHEAP...). Voir 3081.

3062 Cette rubrique inclut les indemnités forfaitaires des magistrats : CHF 6'000 par magistrat et CHF 2'500 pour la présidence

3081 Difficultés réelles à engager du personnel qualifié.

79 *Contrôle cantonal des finances*

2011 a été l'année du déménagement du CCF du Trabandan à César Roux. Des coûts particuliers en découlent qui ont été pris en charge par crédit supplémentaire compensé. Le départ d'un auditeur a joué un rôle dans la possibilité de prendre et de suivre des mandats (impact sur le compte 3081, 31852). Le poste vient d'être repourvu.

Thème d'étude : le compte 31852 a permis de compenser CHF 7'000 pour des frais liés au déménagement. Donc pas de problème particulier.

3161 Le déménagement ayant eu lieu en juillet, le loyer est divisé par 2.

5. Dépenses d'investissement

Les projets en cours au sein du département sont principalement à l'ACI (dont cyberfisc 1^{ère} étape) ainsi qu'au SAGEFI pour le renouvellement du système d'information financier.

	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Budget 2011	9'491'000	0.00	9'491'000
Comptes 2011	8'482'286	0.00	8'482'826
Différence en CHF	1'008'713	0.00	1'008'713
Différence en %	-10.62%		-10.62%

11.8 Ordre judiciaire vaudois

Commissaires : Mme Monique Weber-Jobé, rapportrice
M. Pierre –Yves Rapaz,

1. Travaux entrepris par la sous-commission

La sous-commission a rencontré une délégation de l'OJV emmenée par la Présidente et le Vice-président du Tribunal cantonal. Elle a consacré une séance à l'étude de cette entité. Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à nos questions.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	138'869'600	70'544'100
Crédits supplémentaires	1'027'700	905'000
Budget total 2011	139'897'300	71'449'100
Comptes 2011	134'881'350	78'419'471
Différence en CHF	3'988'250	7'875'371
Différence en %	-2.87	11.16

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	173'626'119	105'970'294
Comptes 2011	134'881'350	78'419'471
Différence en CHF	-38'744'769	-27'550'823
Différence en %	-22.32	-26.00

3. Remarques générales

2011 fut une année particulière pour l'OJV avec l'entrée en vigueur du nouveau code de procédures pénale et civile ainsi que les changements de structures liés. Beaucoup de changements aussi au niveau du personnel par le jeu des postulations internes et externes. L'évolution des comptes 2011 par rapport aux comptes 2010 s'explique également par le départ des offices d'instruction pénale de l'OJV, et par la comptabilisation dès 2011 des notes de frais pénales au SJL et non plus à l'Ordre judiciaire.

Au niveau financier : effet positif concernant les charges salariales –CHF 3,7mios (collaborateurs plus jeunes que prévu dans les nouveaux postes Codex), et augmentation des revenus des offices de poursuites (+ CHF 8,3 mios) et des émoluments du Registre du commerce. Une économie a en outre été engrangée, suite à l'acquisition d'un bâtiment administratif par l'Etat, alors qu'un loyer était prévu. A ces réductions de charge, s'oppose une forte augmentation relative des frais d'expertises judiciaires (CHF +0,9 mio), charges liées aux affaires sur lesquelles l'Ordre judiciaire ne peut exercer d'influence.

4. Thèmes d'étude

Le compte 31852 prévu initialement à CHF 90'000 pour l'année 2011 a été ramené à CHF 60'000 lors des négociations avec le Conseil d'Etat, avec un consommé final de CHF 42'717.50. Il s'agissait d'un mandat concernant le brevet de préposé aux poursuites et faillites afin de pouvoir adapter le brevet vaudois aux

exigences fédérales. La suite du travail permettra de mettre sur pied de manière pérenne et avec le CEP les cours complémentaires nécessaires.

5. Remarques de détail

Les nombreuses explications consignées sur la page de gauche du rapport annuel des comptes ne nécessitent pas de remarques complémentaires. On peut se référer aussi et pour la première fois au rapport de la Commission de haute surveillance du Tribunal cantonal.

6. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissements sont liées aux changements que l'ordre judiciaire doit organiser et prévoir, tant au niveau de l'aménagement des structures et des locaux qu'aux instruments de travail pour CODEX.

	Dépenses	Recettes	Dépenses nettes
Budget 2011	8'436'000	0.00	8'436'000
Comptes 2011	8'893'009	0.00	8'893'009

11.9 Secrétariat général du Grand Conseil

Commissaires : M. Philippe Randin, rapporteur
M. Michel Rau

1. Travaux entrepris par la sous-commission

Les membres de la sous-commission rattachée au DSE ont rencontré M le Secrétaire général Olivier Rapin, et M. le Secrétaire général adjoint Igor Santucci pour examiner les comptes 2011 du Grand Conseil. Elle les remercie de l'avoir diligemment renseignée et de leur avoir fourni tous les documents nécessaires à ce mandat.

2. Récapitulation des comptes 2011

a) Comparaison avec le budget 2011

	Charges	Revenus
Budget 2011	7'555'500	22'000
Crédits supplémentaires	0	0
Budget total 2011	7'555'500	22'000
Comptes 2011	6'675'662	23'387
Différence en CHF	- 879'838	+ 1'387
Différence en %	- 11.65	+6.30

b) Comparaison avec les comptes 2010

	Charges	Revenus
Comptes 2010	6'584'050	19'219
Comptes 2011	6'675'662	23'387
Différence en CHF	+ 91'612	+ 4'167
Différence en %	+ 1.39	+ 21.68

La rubrique 9/3003, les indemnités des députés durant l'année écoulée témoignent que l'activité du Grand Conseil a été moins intense que budgétisée tant par la présence aux séances plénières qu'aux séances de commission.

Une somme extraordinaire a été allouée à la réception du Président et à son report, consécutif au décès de M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat.

Les secrétaires de commissions parlementaires donnent entièrement satisfaction.

Il convient de relever, à la rubrique 3101, qu'une somme de l'ordre de CHF 250'000 n'a pas été dépensée en raison de l'impossibilité d'imprimer le bulletin des délibérations du Grand Conseil. Une solution indépendante a néanmoins été trouvée par le secrétariat pour résorber le retard remontant à 2007 et les moyens adéquats devront y être consacrés au cours des prochains exercices.